

LE PLUS GRAND  
HEBDOMADAIRE  
DES FAITS DIVERS

8<sup>e</sup> Année — N° 325

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES  
17 Janvier 1935

DIRECTEUR :  
Marius LARIQUE

# DETECTIVE

## UN CRIME CHAMBRE 4

Après une visite suspecte à la Morgue de Marseille, Irma-la-Rouquine fut arrêtée. Elle révéla qu'un inconnu avait été assassiné dans un hôtel et que les meurtriers avaient réussi, leur crime consommé, à "escamoter" le cadavre.

(Lire, pages 2 et 3, la sensationnelle enquête de nos correspondants particuliers de Marseille Jean CASTELLANO et Pierre ROCHER.)





Marseille (de nos correspondants particuliers).

Il y a quelques jours, des pêcheurs revenant du large de Planier happèrent dans leurs filets qu'ils secouaient à l'arrière de leurs barques un corps de noyé, qu'ils ramènèrent à terre, bouillie informe et défigurée.

La chose est fréquente dans les parages de la Pointe-Rouge où les courants ramènent invariablement les cadavres errant en mer. L'annonce brève de la découverte d'un noyé par les journaux locaux conduisit au dépositaire du cimetière Saint-Pierre les parents d'un employé du P. L. M. disparu récemment, qui reconnurent tout de suite celui dont ils étaient sans nouvelles.

Le cadavre était en bière, lorsqu'une jeune femme se présenta au gardien du dépositaire : — Je voudrais voir le noyé que l'on a repêché à la Madrague de Montredon, dit-elle.

Mais il est identifié par sa famille ! répondit le gardien. Il s'agit d'un employé du P. L. M.

La jeune femme hésita, troublée, puis brusquement :

Mais je pourrais bien au moins voir ses bijoux, sa montre, par exemple ?

Devant l'insistance de la visiteuse et l'émotion qui lui coupait la voix, le gardien accéda à ce désir. La femme, si frêle qu'elle paraissait encore une enfant, tremblait sur ses jambes et tenait devant sa bouche un coin de son châle qu'elle mordait à mâchoires serrées...

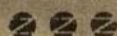
Voici la montre et la gilette, dit-il en revenant avec de pauvres objets de métal.

Ce n'est pas ça !... Ce n'est pas ça !... criait presque la jeune femme comme soulagée d'une effroyable crainte.

Et, défaillante, les gestes désarticulés comme en ont les somnambules, elle s'enfonça dans le désert brumeux qui entoure la vaste nécropole...

Le gardien de la Morgue n'avait aucune raison de prendre une particulière attention à cette visite dont la tragique banalité ressemblait à toutes celles qu'il reçoit dans son pavillon.

Une jeune fille, une enfant presque, dit-il encore en parlant de cette femme dont il a tout de même gardé le souvenir...



Il ne connaît pas Irma-la-Rouquine, la fille la plus populaire à Marseille parmi les galantes de coins de rues et de comptoirs de zinc. Qu'ils soient de la Belle-de-Mai, de la Joliette ou de Saint-Jean, tous les Marseillais la connaissent. Sa chevelure couleur de feu, sa petite taille,

son étrange visage tacheté de points de rousseur, son nez de pékinois et sa lèvre supérieure relevée en un perpétuel sourire expliquent qu'on ne la confonde pas avec aucune autre.

Depuis l'âge de huit ans, elle est presque célèbre à Marseille pour avoir fait parler d'elle en des occasions les plus diverses. Sur la scène de l'Opéra Municipal — mais oui : de l'Opéra Municipal ! — elle parut plus d'une fois avec ses tresses rouges, dans les rôles d'enfants pour quoi la vraisemblance exige que l'on recrute parmi les moins de vingt ans. Déjà elle se faisait remarquer par une gaminerie et une coquetterie en ce temps amusante ; plus tard, on apprécia plus encore le timbre extraordinairement clair et pur de sa voix. Ceux qui l'ont entendue vous répètent :

Quel dommage d'avoir laissé perdre ce timbre vocal !

A treize ans, « la Rouquine » triomphait comme chanteuse-prodige dans les fêtes de bienfaisance et réunions de société. Elle enlevait comme elle voulait les premiers prix de sa catégorie dans le concours annuel théâtral et de chant qu'une revue organise sur une scène de music-hall, concours dont le public compose le jury. Enfant de la rue, orpheline élevée par une vieille tante et poussée comme une herbe entre les pavés, elle jouait précocement à la femme avec sa jupe courte et tendue sur les reins, le déhanchement qu'elle adopta à un âge où les enfants vont à l'école. Puis on la vit sur la Canebière, devant le café Riche, ou à l'angle du cours Saint-Louis, vendant des cravates étalées sur une mallette. Camelot, quelle notoriété et quel achalandage elle eut vite acquis, parce que sa mine et son bagout, ses



# UN CRIME

A la Morgue, Irma Fisher, dite la Rouquine (en haut) se fit présenter le cadavre d'un noyé (à droite). Interrogée ensuite sur les raisons de cette visite suspecte...

interpellations faisaient rire. On ne savait pas bien qui elle était ni d'où elle venait, mais la rue lui appartenait. C'était son domaine, elle s'y promenait plus à l'aise qu'un propriétaire en son jardin, insolente, visant à scandaliser sur son passage, la riposte toujours prête pour les plaisants, et le sourire consentant à la disposition de qui voulait la tenter... A quatorze ans, elle accouchait d'une fille née des hasards d'une telle rencontre, tandis que ses amies jouaient encore à la poupée.

Dans la vie d'Irma-la-Rouquine, cette maternité douloureuse, à quinze ans, est la première malédiction qui la frappe. L'enfant — une fille — naît, sourde et muette, expiant dans sa jeune chair les tares de la jeunesse aventureuse de sa mère. Puis, c'est pour la rousse fille du Vieux-Port, à dater de ce moment, la plus banale déchéance, une histoire comme en content toutes les prostituées : elle confie l'enfant du hasard à sa tante et elle, tout naturellement, comme on va à l'embauche, descend sur le trottoir. Elle a coupé ses tresses épiègles et ramassé ses cheveux en bandeaux sur le front. Sans honte, elle arpente les trottoirs et les ruelles mal pavées du quartier de l'Opéra Municipal passant et repassant devant sa propre maison, devant ses voisins, ses amis qui, hier, l'avaient connue enfant, brusquement devenue femme, si l'on peut dire, par l'épreuve de l'enfantement.

Dès midi, sur le pavé, au long des trottoirs de la rue de la Darse, rue Sainte, rue Paradis, à l'angle des ruelles de ce quartier, ou en embuscade sous les portes cochères et dans la pénombre des couloirs, Irma « travaille » jusqu'à trois heures du matin, par tous les temps, râflant toute la clientèle de ses concurrentes avachies.

Insouciant et cyniquement ricieuse dans sa dépravation, la benjamine du trottoir du quartier de l'Opéra Municipal était brusquement devenue inquiète depuis Noël. On la voyait moins fréquemment dans la rue et plus souvent au comptoir où elle avalait coup sur coup des anis sec et des fines tord-boyaux à l'usage des dockers.

Et sans attendre qu'on lui demandât la raison de son cafard et de sa passion de boire elle disait imprudemment :

J'ai fait un cavé. C'est la tournée du « défunt ». Avec ça, voyez si je la dégotte. Je me suis nippée de frais et vous n'avez pas tout vu !

Et elle riait sans perdre le masque soucieux qui la défigurait.

Mais les copines qu'elle invitait, sans regarder si c'était Rosette-la-forte, Olga-la-nonchalante

ou Julia-la-mauvaise, prenaient garde à ces dépenses inaccoutumées, à la neurasthénie et aux étranges propos de la Rouquine. Elles savaient toutes, rue de la Darse et rue Sainte, qu'Irma depuis le 23 décembre avait changé de caractère, qu'elle était partie à Nice pour y retrouver son ami et protecteur Guido Mariotti qui menaçait depuis quelque temps de la quitter. Irma à son retour ne se privait pas de dire qu'elle avait offert à son Guido une Peugeot pour ses étrennes.

Une Peugeot ? — Eh oui ! Puisque je te dis que j'ai fait un cavé !... répétait-elle.

Tout le monde l'a entendu parler ainsi dans le bar où elle faisait ses escalades nocturnes : Moïse, le joueur de jaquet, Pierrot dit « Boulevard » et « Allumette » le chauffeur de taxi. Personne ne s'en étonnait parce que l'hôtel Lulli avec ses placards, ses portes combinées, passe pour une embuscade à entôlages.

Mais autour de la Rouquine, une femme l'épiait qui avait une vieille rancune à régler.

Elle faisait le compte des dépenses : une auto, une robe, un voyage à Nice aller-retour et le reste, et ces costumes neufs que le même jour deux hommes amis d'Irma avaient arborés sans avertir... Ça se chiffrait par mille et par mille !

Et puis voilà la Rouquine qui s'intéresse brusquement aux noyés que les courants ramènent à terre... Elle pâlit un matin en lisant qu'un cadavre a été repêché à la Pointe-Rouge... Elle va au cimetière, elle en revient démontée, pique une crise de nerfs, pleure et boit pour ne plus penser à cette histoire qui ne la regarde pas... La haine d'une concurrente jalouse ou bafouée a flairé le crime, le drame... Dans le milieu des hommes qui passent l'après-midi à flamber un louis au poker à la demi-cave, Irma-la-Rouquine ne jouit pas de grande considération. C'est une irrégulière, une indomptée. Que s'est-il passé ? Un coup de téléphone qui ne dit pas son nom, une lettre anonyme ?

L'Evêché est alerté. Un policier, déjà, interroge le gardien du dépositaire Saint-Pierre sur la visite qu'il a reçue après la découverte du corps d'un employé du P.-L.-M. Deux autres inspecteurs font le tour des bars de la rue Lulli, rue Sainte et rue de la Darse.

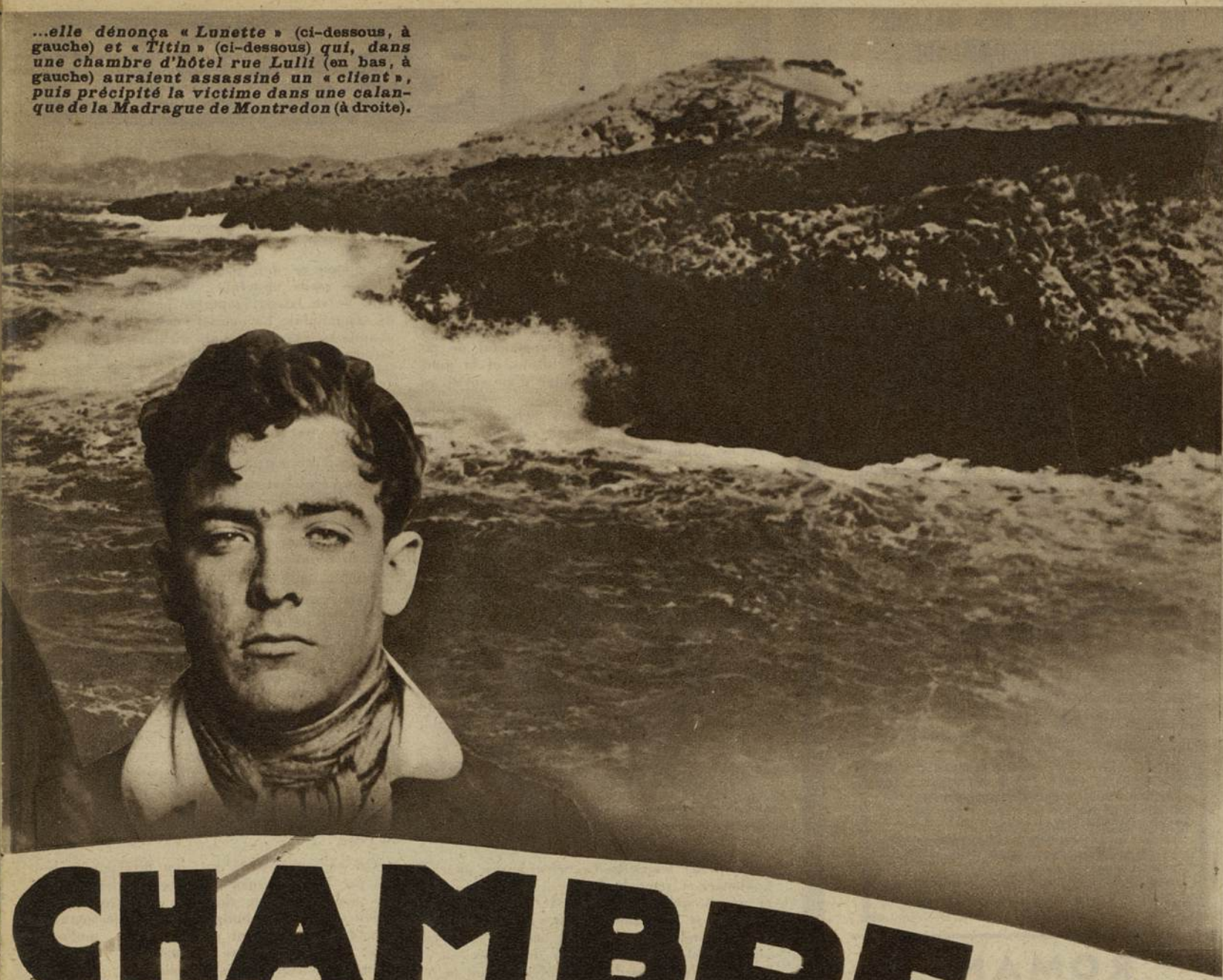
La Rouquine est visée. Un soir, on la happe comme elle sortait de l'hôtel, fardée de frais et partant en chasse.

Viens avec moi à l'Evêché ! Tu es dans de jolis draps !

Elle crie, hurle jusque dans le taxi, tandis que, dans les couloirs sombres, ses copines la regardent embarquer.



...elle dénonça « Lunette » (ci-dessous, à gauche) et « Titin » (ci-dessous) qui, dans une chambre d'hôtel rue Lulli (en bas, à gauche) auraient assassiné un « client », puis précipité la victime dans une calanque de la Madrague de Montredon (à droite).



# CHAMBRE 4

Les rues, les bouges et les bars du quartier sont alertés. Une rafle de police arrivant dix minutes plus tard ne prend dans ses filets qu'un innocent fretin qui paie tous les coups durs, tandis que les bons ont déjà pris le large...



A la Sûreté, la Rouquine comprit tout de suite qu'on lui en voulait pour autre chose que pour ses papiers ou son hygiène.

— Tu as fait un coup à l'hôtel. Avoue. On sait tout !  
— C'est pas vrai ! J'ai fait un gros client, rien de plus.

— Où est-il ?  
— Je sais pas ! Il n'est pas revenu.

— Et pour cause ! Il est au fond de l'eau...  
— Ah !... Il est bien noyé, alors ? se trahit la Rouquine en proie à une frayeur subite.

— Tu vois bien que tu as fait un coup ! Qui est-ce que tu es allée voir au dépositaire ?  
— C'était pas sa montre ! Je l'aurais reconnue avec la gilette en or.

— Mais vous l'avez tué ?  
— C'est pas moi !... C'est pas moi !... sanglotait Irma-la-Rouquine.

C'en était assez. Un homme avait été tué dans la chambre 4 de l'hôtel de passes, 19, rue Lulli...

Qui ?  
Les camionnettes qui vindaient devant l'hôtel de police le gibier des rafles de toute une nuit n'apportaient personne capable de donner un renseignement précis.

Olga, une du trottoir de la rue Lulli, savait tout de même quelque chose.

— C'est moi qui ai accroché le client le soir du 22 décembre rue Sainte. Je l'ai conduit à l'hôtel. Dans la rue, il a baissé sa casquette jusqu'au nez pour n'être pas reconnu, m'a-t-il dit, car il avait un bureau rue Paradis.

« Dans la chambre 4, lorsque je fus déshabillée, il m'a dit : « Je n'ai pas envie de toi, Va-t'en. Fais venir la Rouquine. » Je suis allée chercher Irma dans la rue et je lui ai dit de monter. Je ne sais rien de plus.

Alors la Rouquine à son tour après avoir tenu tête rageusement à M. Couplet, chef de la Sûreté, et à M. Lanfrey, son secrétaire, piqua une crise de nerfs et, en larmes, raconta l'étrange histoire de la chambre 4.

— Quand Olga est venue m'appeler, j'ai trouvé dans la chambre un monsieur de 50 à 55 ans, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, 1 m. 70 environ, assez fort et habillé d'un imperméable gris. Sa casquette grise presque neuve était décosue à l'arrière.

« Tu es gentille, toi ! me dit-il.  
« Je remarquai que des dents lui manquaient à la mâchoire inférieure.

« Tout de suite, il voulut boire.  
« — Voilà 50 francs, dit-il. Va chercher une bouteille de bière.

« J'ai appelé le gérant de l'hôtel, « Bati », qui envoya chercher la commande par « Lunette ». « Lunette » s'installa avec nous. Alors le client me donna encore 50 francs et me pria d'aller chercher deux autres bouteilles de bière. C'est moi qui suis allée faire la commission.

« Dans la rue j'ai rencontré « Titin » qui m'a suivie. Il est entré devant moi dans la chambre où le client m'attendait en compagnie de « Lunette ». Il s'est mis à crier qu'on occupait sa chambre et qu'il allait nous vider. Il savait bien que ce n'était pas vrai, puisque sa chambre est le n° 5. Mais le client a pris peur. Il a calmé aimablement « Titin » en lui disant :

« — Buvez quelque chose ensemble.  
« C'est moi encore qui partis chercher au bar « Chez Léon » quatre cafés et quatre rhums.

« Comme pour les deux précédentes commandes, le client me donna 50 francs et je gardai la monnaie pour moi.

« J'ai apporté les consommations sur une assiette et nous avons bu, « Titin », « Lunette », mon client et moi, sans prononcer un mot. Le client a simplement dit :

« — Il ne faut pas faire d'histoires. J'ai horreur de ça !

« Mais personne ne lui répondit. Je sentais que ça n'allait pas. Tout à coup, l'assiette tomba à terre et se brisa. L'inconnu avait sauté comme au bruit d'une détonation. Il se leva en disant, peu rassuré :

« — Je m'en vais.

« A ce moment, « Lunette », qui s'était levé derrière lui, passa son bras droit autour du cou de l'inconnu et, d'un coup sec sous le menton, le renversa en arrière... Je ne sais pas ce qui s'est passé... J'ai pris peur, j'ai dégringolé l'escalier « Titin » m'a rejoint, m'a prise par le poignet et m'a dit : « Va chercher un taxi ! » J'ai obéi... Je ne sais plus rien... »

— Mais, alors, interrogent les policiers, comment sais-tu qu'on a noyé cet homme ? Qui te l'a dit ?  
— Je le suppose... On ne m'a rien dit...

L'enquête s'arrête net là. Un passant qui, le 22 décembre au soir, vit deux hommes, sans doute « Titin » et « Lunette », placer un corps inanimé dans un taxi arrêté devant la porte, eut la curiosité de demander ce qui s'était passé.

— T'occupe pas, répondit l'un des deux hommes. C'est un client qui s'est trouvé mal à l'hôtel. On l'envoie à l'hôpital.

« Titin », autrement dit Baptistin Ginastasio, et Adriano Olivari, dit « Lunette », avaient disparu le jour de l'arrestation de la Rouquine, comme le gérant de l'hôtel, J.-B. Grazziani, qui, lui, avait poussé la prudence jusqu'à céder, en bonne et due forme, la gérance de l'hôtel Lulli à dater du 1<sup>er</sup> janvier.

« Lunette », qui est Génois d'origine, aurait, ces jours derniers, envoyé d'Italie une carte à la Rouquine. Après deux jours de filature, les inspecteurs Charles Henry et Tricon réussissaient à ligoter par surprise, dans un bar de la Charité, le gérant Grazziani et « Titin ».

Grazziani raconte que le 22 au soir, entendant du vacarme dans la chambre n° 4, il eut la curiosité de regarder par la lucarne.

« J'ai vu un homme qui semblait assommé descendre l'escalier soutenu par la Rouquine, « Lunette », « Titin » et Victor Conte. Je serais allé voir de plus près, mais j'ai peur de Conte, qui m'a dernièrement flanqué une balle de revolver dans les reins.

— Eh bien ! fit le chef de la Sûreté à Irma, que l'on faisait entrer dans le bureau après cette déclaration de Grazziani, tu vois bien que tu as participé au coup. Tu as aidé à descendre l'homme !

— Ce n'est pas vrai, jura la Rouquine.  
— Elle y était ! dit simplement le gérant.

— Salaud ! lui cria Irma, en s'élançant vers lui, les ongles en avant. C'est toi qui as donné la main pour porter le client qui était encore en vie. Vous êtes allés le noyer !

Et « Titin », pourquoi ne parlerait-il pas ? Pour celui-là, ce sera plus dur !

— Moi, j'ai rien à voir là-dedans. Ce que je sais, dit-il, c'est que la Rouquine avait amené un client dans ma chambre, la chambre de ma femme, quoi ! et que j'aime pas ça. Je les ai vidés. C'est tout.

— Mais vous avez bu un verre de rhum et un café avec Irma et sa compagnie ?  
— Non, j'aime pas le rhum ! goguenarda « Titin ».

Mais qui est la victime mystérieuse ? Qu'est-il devenu, cet homme que l'on a placé dans un taxi, inerte et dévalisé ?

Un garçon du restaurant situé 5, rue Consolat, croit reconnaître en la description qu'on en donne un client qui précisément n'a plus reparu au restaurant depuis le 22 décembre, alors qu'il y venait régulièrement et qu'il manifestait le désir d'y prendre pension.

— Un monsieur qui suivait un régime, toujours au même menu : pâtes au beurre, fromage et fruits. Je pensais qu'il était malade, et un jour il m'a dit : « Non, c'est à cause des dents qui me manquent... » C'est bien cela : avec un cache-poussière et une casquette décosue à l'arrière... Un client discret et généreux qui parlait avec l'accent de Lyon ou de Saint-Etienne.

Qui est-ce ?

Un forain ? Un camionneur ? Pourquoi aurait-il dit à la Rouquine qu'il avait un bureau rue Paradis ? Pourquoi prenait-il des précautions pour n'être pas vu, entrant à l'hôtel en compagnie d'Olga ?

On sait qu'il avait sur lui, fixé à son pantalon par une épingle de sûreté, un sachet en toile contenant 57.000 francs. Il les aurait montrés, il s'en serait imprudemment vanté. Ses agresseurs l'ont-ils simplement dévalisé après lui avoir fait le coup du père François, et l'ont-ils transporté évanoui sur une place déserte, où, revenu à lui, l'inconnu s'est bien gardé, par crainte du scandale, d'ébruiter l'aventure ?

Mais alors, pourquoi Irma-la-Rouquine s'inquiétait-elle si vivement de connaître l'identité des noyés que la mer rejette sur le rivage ?

Et si l'homme a été jeté à la mer le 22 décembre, comment son cadavre n'aurait-il pas déjà été repêché dans le golfe, à moins qu'il ait été alourdi par une masse qui le maintient au fond ?

Cet étrange mystère devient obsédant. On croit tenir des assassins et l'on a perdu le mort. Quand il s'agit de ce fantôme, « Titin », Grazziani et la Rouquine ne veulent plus parler. Ni à Marseille, ni à Lyon, on ne signale de disparition qui puisse orienter les recherches ! Le taxi Renault qui servit au transport depuis la rue Lulli jusqu'à une destination inconnue demeure introuvable, et c'est pourtant ce chaînon qui donnerait le moyen de reconstituer l'enchaînement du drame ! L'enquête est comme au bord d'une falaise qui tombe à pic dans l'inconnu. Irma-la-Rouquine gardera-t-elle le secret contre ses nerfs, contre la tentation qu'on lui fait miroiter de lui rendre sa fillette si elle veut parler ? Ou bien le rescapé de cette aventure lira-t-il ces lignes, seul avec sa pudeur et son épouvante ?...

Dans un carrefour où un brouillard gluant bouchait les rues, j'ai rencontré Olga, la rabat-teuse de la Rouquine.

C'est une grande fille, enveloppée dans de la fourrure, au sourire de crabe.

— J'ai fait une déposition, me dit-elle. Le reste, ça ne regarde personne !

Et elle ajouta, en frissonnant, car il faisait froid et le trottoir n'est guère hospitalier en janvier :

— Vous pouvez toujours vous l'accrocher... Vous ne saurez rien !

Jean CASTELLANO et Pierre ROCHER.



Guido Mariotti, « ami » d'Irma Fisher, voulait la quitter depuis longtemps.



Irma-la-Rouquine alla chercher des consommations au « Bar Léon ».



Grazziani, dit « Bati », a été arrêté dans un bar de la Charité.



Irma-la-Rouquine, dans les couloirs du Palais de Justice de Marseille.



Victor Conte est accusé par Grazziani d'avoir participé au crime.



UN DOCUMENT SENSATIONNEL

**MÉMOIRES**  
DE  
**JO-LA-TERREUR**  
par GEORGES HAINNAUX

Des chapitres, des illustrations complètement inédits.

Prix : 10 fr.

EXCLUSIVITÉ MESSAGERIES HACHETTE

NOUVELLES ÉDITIONS LATINES

"Il va pleuvoir..."

- dit votre  
**COR**

Voilà un baromètre dont on se passerait facilement.

Ne coupez jamais vos cors au risque d'un empoisonnement du sang, alors que vous pouvez vous débarrasser des plus douloureux sûrement, rapidement, facilement et sans douleur. Plongez simplement vos pieds dans de l'eau où vous avez versé une poignée de Saltrates Rodell. Ces sels puissamment médicamenteux pénètrent jusqu'à la racine même des cors. La douleur cesse instantanément. Les cors sont amollis à tel point que vous pouvez les extirper avec les doigts — en entier et avec leur racine. L'oxygène libéré dans ce bain laiteux et saltraté calme les pieds endoloris, fatigués et brûlants. Les oignons sont guéris. L'enflure disparaît. Les souliers étroits chaussent à l'aise. La marche devient un plaisir. Demandez aujourd'hui les Saltrates Rodell à votre pharmacien.

**GRATUIT.** — Par suite d'arrangement spécial, tout lecteur de ce journal peut maintenant obtenir gratuitement une bonne quantité de Saltrates Rodell, ainsi qu'un livre illustré de valeur, sur ses divers emplois, par le Dr. Catrin éminent spécialiste. Ecrivez aujourd'hui. Adresse : Pharmacie Normale, (Service 172-A) 19, Rue Drouot, Paris. Ne pas envoyer d'argent.

**LE BAIN DE VAPEUR CHEZ SOI**  
**La Sudation Scientifique**

(Maison fondée en 1929, 70.000 appareils vendus à ce jour.)

est un appareil qui permet de prendre chez soi, sans tacher

ni mouiller, un bain de vapeur survapori-sée (vapeur à l'état gazeux, simple, parfumée et médicamenteuse), incomparablement plus efficace, plus rapide, plus propre que le bain de vapeur ordinaire. Et chaque bain coûte 20 centimes. Les médicaments mis dans les générateurs portés par la survaporisation à plus de 400 degrés, sans bouillir et sans pression, sortent à l'état gazeux, sont respirés par les pores de la peau et

instantanément entraînés dans la circulation miraculeusement activée par le bain.

**PRÉVIENT, COMBAT ET GUÉRIT**  
Obésité (Constipation)  
Rhumatisme (Lumbago)  
Mauvaise circulation (Arthrite)  
Rides du visage (Insomnies)  
Age critique (Maladies de la peau)  
Douleurs (Troubles nerveux)  
Acide urique (etc...)

**REMPLECE LA SALLE DE BA'NS**

Nettoie à fond la peau et la régénère. Le maniement de l'appareil est très simple. Aucune installation à faire. Fonctionne à l'alcool ou à l'électricité et sur tous les courants.

L'appareil complet avec régulateur de survaporisation à 4 degrés (150-225-325-400) nouveau peignoir insalissable breveté franco :

**350 fr.**

**La Sudation Scientifique**  
9, rue du Faubourg Poissonnière (Taitbout 55-99, Provence 77-30 et 32)  
Chèque postal 1407-74

Brochure et renseignements gratis franco sur demande.

**UN SPECIALISTE DES MALADIES D'ESTOMAC RECOMMANDE...**

... la Formule Macléan, découverte il y a trois ans et employée dans les hôpitaux, comme étant le meilleur remède pour tous les troubles gastriques et même les ulcères de l'estomac et du duodénum.

Maintenant vous pouvez la trouver toute préparée, chez n'importe quel pharmacien, avec son mode d'emploi détaillé, sous le nom de « Poudre Macléan pour l'estomac ». Il vous est donc possible d'obtenir un soulagement immédiat à n'importe lequel de vos maux d'estomac, tels que : acidité, aérophagie, digestions difficiles, ulcérations, etc... Mais ayez soin d'exiger la véritable poudre Macléan pour l'estomac.



**GRATUITEMENT**  
PROCEDEZ-VOUS  
**L'AMOUR ET LA CHANCE**  
Par la possession de la mystérieuse **FLEUR IRRADIANTE**

Envoyée à l'essai pendant **15 JOURS** sans engagement de votre part.

Cette fleur éternelle ou parfum magique, lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAPIER et les immuables principes astrologiques des MAGES D'ORIENT.

La Science même s'incline devant sa puissance. Des PREUVES SCIENTIFIQUES et des ATTESTATIONS PAR MILLIERS nous parviennent même des gagnants de la LOTERIE NATIONALE et sont à votre disposition.

Incrédule aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

Choisissez la fleur que vous désirez : ROSE ou œillet blanc. Sur de son pouvoir, je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai. Pour toute demande, je joindrai à l'envoi votre horoscope les chiffres qui vous sont favorables et votre portrait graphologique GRATUITS.

Indiquez vos prénoms, date de naissance (heure et lieu si possible) écrivez vous-même et joignez 3<sup>fr</sup> en timbres pour frais divers d'envoi.

Un délai de 8 à 10 jours est nécessaire pour la réponse.

Prof. T. AOUR-30 rue Franklin LYON n°172  
Lui seul vient vraiment d'Orient.

**ROMANS**

Neufs et d'occasion. Vendus prix dérisoires. Demandez liste contre 0 fr. 50, à « LAMOR », 10, rue du Curé, Roubaix.

**CECI INTERESSE**

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,  
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou aux carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 87.604 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. 87.611 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 87.617 : Carrières administratives.

Broch. 87.623 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 87.629 : Emplois réservés.

Broch. 87.635 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 87.641 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 87.647 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 87.653 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, esperanto. — Tourisme.

Broch. 87.659 : Orthographe, rédaction, rédaction de lettres, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 87.665 : Marine marchande.

Broch. 87.670 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 87.676 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aqua-elle, métiers d'art, professorats).

Broch. 87.682 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retocheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 87.688 : Journalisme, secrétariats. Eloquence usuelle, Rédaction littéraire.

Broch. 87.694 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 87.699 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

**AUX FUMEURS**

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remède WOODS, 10, Archer Street (219 TAD), Londres W1

**POUR TOUS**

**L'ESCROQUERIE AU CHOMAGE**

Les jurés de la Seine qui ont siégé pendant la première quinzaine de janvier se sont signalés par une extrême rigueur : à deux reprises, ils ont dépassé, dans leur verdict, les conclusions du ministère public, infligeant des travaux forcés lorsque l'avocat-général ne réclamait qu'une peine de réclusion, et la mort lorsqu'il déclarait se contenter d'un envoi au bagne.

À l'occasion du procès de Schwiderski, ce Polonais qu'ils ont condamné à la peine capitale, les juges populaires ont émis un vœu qui



De nombreux ouvriers polonais font les travaux durs dans nos mines du Nord.

retient notre attention. Ce Schwiderski, ouvrier boulanger « pour la forme », n'était, ni plus ni moins, qu'un souteneur. Il avait obligé sa femme à se prostituer, l'avait « placée » à Tunis et quand la malheureuse, lasse de subir les violences de son mari et la déchéance où il la tenait, s'échappa de ses griffes, il vint la rejoindre à Paris et la tua de deux balles de revolver.

Or — et c'était le piquant de cette érapuleuse histoire — Schwiderski touchait des allocations de chômage. Ce souteneur conjugal émargeait au budget : non content de prélever sur le honteux salaire de sa femme un pourcentage massif, il recevait quotidiennement de l'administration de quoi subvenir à ses besoins.

**Femmes-agents**

Le département de la police de New-York compte 150 femmes-agents, revêtues de l'uniforme réglementaire ; mais, bien que chargées parfois de missions périlleuses, ces *policewomen* n'étaient armées que de revolvers de petit calibre, fort élégants, ressemblant plutôt à des jouets.

Un récent décret a prescrit aux femmes-agents le port d'une arme plus sérieuse : un revolver d'ordonnance connu dans les salles de police sous le nom de « shorts ».

Les policières devront s'entraîner au « tir sec », c'est-à-dire à l'exercice des cibles mouvantes, extrêmement difficile et demandant autant de force physique que d'adresse...

Mais ce n'est pas cet entraînement sportif qui fait peur aux *policewomen*. Ce qui les ennuie, c'est que leur nouvelle arme est fort volumineuse et encombrante, et risque d'abîmer la ligne et d'alourdir leur élégante silhouette.

**Excès de zèle**

M<sup>r</sup> de Moro-Giafferri, avec cette générosité d'âme qui est un des traits marquants de ce grand avocat, avait accepté de défendre gratuitement le Polonais Schwiderski, meurtrier de sa femme.

Schwiderski fut condamné à mort, alors que l'avocat général Siramy n'avait requis que les travaux forcés. Après le verdict, et avant que la Cour ne se fût retirée en Chambre du Conseil pour rédiger l'arrêt, M<sup>r</sup> de Moro eut la parole « sur l'application de la peine ».

Formalité nécessaire, mais ridicule, puisque le verdict était affirmatif sur toutes les questions, et sans circonstances atténuantes.

Les jurés de la Seine ont souhaité que les pouvoirs publics contrôlassent avec plus de minutie la liste des chômeurs et la destination des fonds de secours. Ils ont demandé que les étrangers qui vivent si nombreux sur notre sol fussent soumis à un examen sérieux.

Ce vœu ne doit pas être négligé. Qu'on y prenne garde toutefois : il serait injuste et bête de se laisser emporter par un sentiment de xénophobie. La main-d'œuvre étrangère qui abonde en France a rendu au pays d'immenses services et si elle est si importante c'est parce que les Français l'ont bien voulu.

Ce n'est un secret pour personne que les durs travaux de la mine ou des champs — dans le Nord, par exemple — sont actuellement accomplis par des équipes d'étrangers, principalement de Polonais. Tous ces ouvriers ont permis l'exploitation de nos richesses naturelles que les travailleurs français avaient désertées.

Il ne faudrait donc pas engager une campagne systématique contre des ouvriers dont la collaboration a été précieuse pour notre économie nationale.

Mais la préoccupation des jurés de la Seine n'en reste pas moins valable.

Ce qu'il faut contrôler avec une rigueur accrue, c'est, en somme, l'emploi des fonds de chômage, à quelque nationalité qu'appartiennent les bénéficiaires.

Déjà un louable effort est accompli en ce sens : des inspecteurs spécialisés dans cette chasse aux fraudeurs rapportent chaque jour un abondant butin ; aux audiences correctionnelles, les poursuites se multiplient contre ces escrocs, qui portent le plus grand tort aux vrais chômeurs, aux malheureuses victimes de la crise.

Car ce sont ceux-là qui sont directement lésés par les agissements frauduleux des autres. Les escroqueries au chômage, en même temps qu'elles grèvent le budget de l'Etat de sommes considérables, portent préjudice aux malheureux en diminuant les ressources dont ils pourraient être utilement gratifiés.

Dans le dépistage de la fraude, il est besoin du concours de tous.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

Alors, Moro, se frappant la poitrine, s'écria :

— Ce verdict est unique dans les annales judiciaires...

Il n'ajouta pas, comme il l'avait déjà fait plusieurs fois, qu'après ce coup il renoncerait à la barre...

\*\*\*

**Algarade**

Après que la Cour se fut retirée, Moro se précipita sur M. Siramy, qui est le plus courtis, le plus discret,



M<sup>r</sup> de Moro-Giafferri, qui défendit Schwiderski

le plus souriant des avocats généraux.

Il le saisit par son rabat, lui prit la toge et, le secouant, lui dit :

— C'est affreux, mon ami, c'est affreux !...

M. Siramy, très embêté (parce que le spectacle se passait à l'audience, sous l'œil des jurés), essayait de le calmer :

— Gardons notre dignité. On nous remarque !...

Mais M<sup>r</sup> de Moro-Giafferri, tout à son indignation, se fichait bien de la dignité... et du reste...

\*\*\*

**En rupture de gang**

La fin de la prohibition et les graves difficultés économiques que traverse l'Amérique ont rendu la situation des gangsters extrêmement

précaire. Les uns, abandonnant les grandes villes, sont allés chercher fortune en province, et ont tenté des raids en série, traversant l'Amérique « par petites étapes ». D'autres ont préféré émigrer et s'embarquent en resquilleurs sur les paquebots en partance.

C'est l'Angleterre qui est actuellement le pays d'élection de ce nouveau type d'émigrés. Les affaires y reprennent et le métier de gangster y manque... de main-d'œuvre.

D'ailleurs, de nombreux bandits sont d'origine anglaise — ce sont d'anciens soldats ayant servi dans des compagnies de mitrailleurs pendant la grande guerre et qui ont trouvé, au lendemain de l'armistice, des « situations » lucratives, comme lieutenants d'Al Capone et autres gangsters célèbres.

**La trêve des détenus**

À la prison de Nebraska, les prisonniers ont invité le directeur de l'établissement, Daniel Kavanaugh, et sa femme à participer au repas de Nouvel An.

Kavanaugh est extrêmement populaire parmi ses pensionnaires et chaque détenu a demandé à signer individuellement la lettre d'invitation.

**A la mémoire de Dillinger**

Les gangsters n'oublient pas leurs camarades, et les anciens compagnons d'arme de Dillinger ont élevé, sur la tombe du célèbre bandit, au cimetière d'Indianapolis, un monument somptueux.

Au cours des fêtes, une main pieuse y déposa un bouquet de houx et de gui ; une carte y était épinglée, portant l'inscription :

« Bonne année, vieux copain ! »



# BONNES MŒURS



Après avoir satisfait aux goûts pervers de son mari, l'épouse était contrainte de donner un compte rendu détaillé des scènes qu'ils avaient jouées tous deux

## " DEVOIRS " CONJUGAUX

**P**UISQU'ON est obligé de déguiser leurs noms, autant vaut-il, comme il fut fait en une précédente chronique, trouver à nos plaideurs un pseudonyme en harmonie avec leur procès.

Restif de la Bretonne, on ne le sait que trop, écrivit et décrivit ses propres turpitudes.

La plaideuse dont il s'agit dut, elle aussi, écrire et décrire... Mais n'anticipons pas !

Après une trop longue soumission aux extravagants caprices de son époux, elle leur opposa soudain quelque résistance. L'époux, originaire de Quimper (Finistère) et naturellement têtu comme ceux de sa race s'obstina... L'épouse demeura récalcitrante. Pour échapper au tyran, elle abandonna le domicile conjugal.

Après les sommations d'usage, notre Breton introduisit une instance en divorce. La rétive ne se présenta ni en conciliation, ni devant le tribunal. Ayant par défaut assumé les torts, elle n'eut droit à aucune pension alimentaire ni à la garde de son fils.

Bien après les délais d'opposition et d'appel, moins par esprit de lucre que par amour maternel, elle se ravisa. Il lui fallut user d'un artifice de procédure et tenter à son ex-mari une action en dommages et intérêts.

Sa situation ne lui permettant pas les frais d'un procès, elle demanda au Procureur de la République le bénéfice de l'assistance judiciaire qui, faute de raisons valables à l'appui de sa requête, lui fut refusée par le bureau de première instance.

Elle interjeta aujourd'hui appel devant le bureau de la Cour, et se décide cette fois à fournir ses arguments.

— Je me suis laissé condamner, plaide-t-elle, parce que je n'ai pas osé porter mes griefs dans le prétoire. J'en ai eu honte...

« Je me résous aujourd'hui à cette pénible confession parce que j'aime mon enfant et ne veux point voir confier son éducation à un fou.

« Je n'avance rien que je ne prouve... Voici des lettres autographes de mon mari et des narrations écrites de ma main, corrigées par lui à l'encre rouge, avec une note variant de 0 à 20.

Madame y devant tenir le personnage étrange du « Cou de Cygne » !

Après chaque représentation, l'interprète devait se transformer en critique. Elle était enfermée à clef dans un cabinet de travail et n'en devait sortir qu'avec un compte rendu détaillé où les épisodes les plus émouvants devaient être mis en valeur.

Chacun de ces devoirs était revu, corrigé, rectifié par le maître qui attribuait à son élève une note chiffrée, équivalant à mauvais, passable, bien ou très bien.

S'il advenait à notre Breton de s'absenter pour Quimper où il conserve des intérêts, il écrivait lui-même à son épouse, en de longues lettres, des modèles de narration à faire frémir, comme nous l'avons dit, un avocat rapporteur !...

Un point de droit est donc soumis au Bureau d'assistance judiciaire. Peut-on demander des dommages-intérêts à son ex-mari après avoir fait défaut au procès de divorce ?

La honte et la pudeur sont-elles des excuses généralement valables ? Et peut-on les invoquer en l'espèce lorsqu'on se montra soumise plusieurs années, avant de devenir rétive aux exigences dramatiques et littéraires d'un mari détraqué ?

M<sup>e</sup> d'AVRANCHES.

« Voici également des documents identiques que m'a fournis sa précédente compagne, avec qui il vivait en concubinage. »

Le moins qu'on puisse dire de ces textes est que, après les avoir lus, le rapporteur en a frémi !

On nous excusera donc de n'en esquisser qu'une timide analyse. Licencieux, inventif et... littéraire, ce moderne Restif exigeait de sa femme, comme il avait exigé de sa maîtresse, des pratiques inédites que l'auteur du *Paysan Perverti* n'aurait lui-même imaginées.

Excellent metteur en scène, il réglait le jeu de sa partenaire et son propre jeu en d'intimes pantomimes, plus ou moins féériques, nécessitant des accessoires compliqués et au cours desquelles, comme dans *l'Oiseau Bleu* de Maeterlinck, les objets devenaient des êtres animés. Ainsi, dans le plus innocent scénario, lorsque Monsieur représentait le sucre d'orge, Madame devait mimer le petit gourmand. Parfois, Madame était un fleur, lys ou rose ; Monsieur, l'abeille butineuse. Classiques, certaines tragédies se déroulaient entre Iphigénie sur l'autel du sacrifice et le grand-prêtre sacrificateur. Romantiques, des drames reconstituaient les chambres de torture, Madame jouant la belle sorcière du Sabat, et Monsieur, le Grand Inquisiteur.

Un des intermèdes les mieux réussis, inspiré de Baudelaire, était intitulé : *Les litanies de Satan*.

Enfin des comédies d'une lourde audace illustraient des morceaux choisis de Rabelais,

# PARTOUT

## Les mystères des sciences occultes

II (1).



COTÉ des sciences occultes, il y a le SPIRITISME, la MAGIE ou la SANCTA KABBALA.

### Spiritisme

On appelle ainsi la doctrine occulte qui a pour objet de déterminer les conditions d'existence de l'esprit, avant, pendant et après son incarnation en un corps terrestre et les règles de la manifestation de l'esprit des morts aux vivants.

En effet, nous soutenons et nous prouvons qu'il existe des liens entre les vivants et les esprits.

Les esprits charmés se montrent, se manifestent aux vivants et peuvent par leurs conseils les guider dans la vie. Il y a de bons esprits comme il y en a de mauvais. Les esprits se font connaître diversement. Il ne se produit pas un mois sans que nous lisions dans les faits divers que, dans telle région, l'esprit s'est manifesté, que dans telle autre région une maison hantée a été abandonnée par ses locataires ; ici, ce sont des vitres cassées ; là-bas, ce sont des toits arrachés.

Il ne faut pas oublier cependant que depuis quelques années, on commence à prendre au sérieux le spiritisme, comme d'ailleurs toutes les sciences occultes.

Le cas de Matuska et de Hyacinthe Danse, dit le Sage, m'ont vivement intéressé : il est hors de doute que je me ferai un grand plaisir de donner à mes lecteurs des précisions troublantes sur les influences spirites qui les ont désaxés et en ont fait de redoutables criminels.

Les Africains, aussi bien que les Hindous, sont plus attachés à cette doctrine que les Européens. J'aurai d'ailleurs l'occasion de publier là-dessus des articles documentés.

Des charlatans ont employé le spiritisme, ils ont su exploiter la crédulité humaine. Il y a de faux médiums, de faux voyants, comme il y a eu de faux prophètes, mais il faut bien avouer qu'il y a de vrais médiums, de vrais voyants, et, pour ma part, j'en connais deux ou trois.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 324.

Des hommes intègres, des savants, et de vrais savants, se sont préoccupés et se préoccupent encore de cette science, témoins des instituts spirites créés un peu partout, dans des capitales, des villes européennes et américaines, et, ceci, dans des buts purement scientifiques.

### Magie noire ou Sancta Kabbala

Il y a une petite nuance entre la Kabbale et la Magie.

La KABBALA est plus ancienne, elle est venue au monde en même temps que les premiers hommes sont apparus sur notre planète : de l'Égypte ou de l'Inde, je l'ignore. Toujours est-il que c'est Pythagore, de retour de ses voyages en Orient, pays de scien-



Des instituts spirites existent dans des villes européennes et américaines

ces, qui en rapporta les enseignements en Grèce.

La Kabbale a exercé une grande influence sur le judaïsme et sur l'esprit humain en général. Elle fut magistralement exposée dans les livres Zéphir-Jetzira et le Zohar. Philon, Avicenne, Raymond Lulle, Pic de la Mirandole, Paracelse, Reuchlin, etc..., comptent parmi ses adeptes.

Somme toute, la KABBALA engendra la Thurgie et la Magie.

La MAGIE, art de commercer avec les esprits, sera l'objet d'une étude particulièrement approfondie, dans les articles qui suivront.

(A suivre.)

LODIA.

## VOILA CENT ANS

### Un mystère au bain

Au début de 1835, un condamné à perpétuité, appartenant à la classe des gens de la campagne, se présenta à l'aumônier du bain de Toulon, l'abbé Maurin, et le supplia d'obtenir du commissaire des chiourmes son changement de dortoir.

Quelques jours passèrent. Le condamné ayant de nouveau insisté pour qu'on le changeât de dortoir, ajoutant même qu'il serait préférable qu'on le transportât aux bagnes de Brest ou de Rochefort, le prêtre voulut connaître les motifs puissants qui poussaient le forçat à demander son déplacement avec tant d'insistance.

Le condamné avoua alors à l'abbé Maurin que le baignard qu'il occupait dans son dortoir était pour lui une perpétuelle source de cauchemars, car il avait, pour compagnon de chaîne et pour voisin, un malheureux innocent que le jury avait condamné, à tort, pour un meurtre.

— C'est lui-même qui se proclame innocent, répliqua l'aumônier ; beaucoup de forçats, vous le savez, en disent autant. Pourquoi les confidences de votre voisin de dortoir seraient-elles plus sincères que les autres ?

— C'est que, reprit le baignard en se jetant à genoux, le crime a été commis par moi ; le condamné innocent dont je vous parle me voit à chaque instant près de lui et il ignore que je suis l'auteur du crime qu'il expie ; mais, moi qui sais tout, je suis en contact avec cet innocent, des nuits entières, et sa présence est un supplice affreux qui me rend la vie de ce bain impossible à supporter.

Le brave prêtre, bouleversé, porta ces révélations au commissaire des chiourmes, mais celui-ci ne crut pas devoir faire droit à la demande du forçat. En apprenant cette décision, le misérable s'écria :

— Je tomberai malade et je mourrai !

On prêta peu d'attention à cet oracle. Cependant, il commença bientôt à se réaliser. Le condamné fut saisi par une fièvre pernicieuse et



Le baignard avait pour compagnon un innocent.

conduit à l'hospice du bain.

L'aumônier voulut donner des consolations au malade, cherchant à éloigner du misérable la pensée fatale qui le rongea. Le mal empira. Un matin, le médecin diagnostiqua les approches de la mort et, cette fois, sur de nouvelles instances du prêtre, le commissaire des chiourmes se décida à agir. Le procureur du roi se présenta au lit du moribond et il reçut une déclaration de laquelle il résultait qu'un homme nommé Boissieux, condamné aux travaux forcés pour meurtre, et subissant sa peine au bain de Toulon, était victime d'une terrible erreur judiciaire. Celui qui avait commis le crime, et qui allait mourir,

donna, sans hésitation, à la justice humaine, tous les détails et toutes les précisions nécessaires à réparer l'erreur qu'elle avait faite. Boissieux fut amené au chevet du mourant et les révélations de son ancien compagnon de chaîne lui furent communiquées.

— Bien sûr, s'écria-t-il avec un lueur joyeuse dans les yeux, que je suis innocent ! Je l'ai toujours répété !

Le procureur du roi, très ému par cette scène et par ce qu'il venait d'entendre, se retira. Une heure après, le forçat entra dans le coma et rendait l'âme avant la nuit. Avait-il dit vrai ? Boissieux était-il innocent ? Se trouvait-on, au contraire, en présence de deux compères ? Qu'advent-il, enfin, de cette mystérieuse histoire ?

En 1839, un journaliste, Maurice Alhoj, qui enquêtait, à Toulon, sur la vie des forçats, entendit raconter les faits qui précèdent. Il s'informa, auprès de l'abbé Maurin, des suites judiciaires de ce drame.

— Monsieur le procureur du roi, répondit l'aumônier, m'a toujours promis de s'en occuper. Mais Boissieux est toujours au bain.

Et il devait y mourir en 1844, tant la justice des hommes est lente à reconnaître ses erreurs.

### Silence romain

On sait que la police de Rome a interdit l'usage des trompes et des clacksons d'auto pendant la nuit et a prescrit la création des « zones de silence ».

Avant que cette mesure soit promulguée, on comptait vingt-six accidents d'auto en douze nuits. On n'en compte plus que dix-huit dans le même espace de temps, depuis que le silence est descendu sur Rome.

## ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABBONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI<sup>e</sup>)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS  
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES ..... 1 an 6 mois  
ÉTRANGER TARIF (A) ..... 85. » 35. »  
ÉTRANGER (TARIF B) ..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déetective".





En canot sur la Marne, Pélissier faisait l'apprentissage de capitaine de bord.



Le « trou de la Bourse » sur lequel l'affairiste avait jeté son dévolu.



Au temps de sa splendeur, Pélissier s'était offert plusieurs autos.



L'immeuble, rue Lacretelle, où fut loué un appartement pour Mme Stavisky.



Parmi les mannequins d'une maison de modes de la rue Royale, figuraient « Cricri » et Gisèle, amie et relation du Don Juan (ci-contre, à gauche).

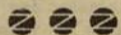


# DON JUAN

**C'**ÉTAIT une petite bourgeoise qui voulait connaître Don Juan. Elle l'a rencontré. Il ne l'a pas fait seulement souffrir, il l'a ruinée.

Bafouée, remplacée, elle se venge en femme possédée d'autant de rancune et de haine qu'elle fut possédée d'amour. Dépouillée, elle crie au rassemblement d'autres dupes, des hommes et femmes de ses relations que, dans son aveuglement d'amoureuse, elle rabattit sur l'homme de proie.

Et c'est ainsi qu'à la tête des plaignants dont la requête a fait passer les menottes aux poignets de Charles Pélissier, on trouve sa Jeannette, la compagne de ses débuts d'affairiste, sa « mascotte », comme il la nommait, jusqu'au jour où, lui ayant retiré les profits de sa combine de Bergeyre, pour les passer à une plus jeune, elle lui prédit son prochain Waterloo.



Jeannette Sève avait été mariée jeune. A vingt-deux ans, dans sa maison lyonnaise de la place du Pont, elle possédait l'aisance. Ses réceptions étaient suivies. Un soir, chez elle, Charles Pélissier passa.

La délaissée le répète encore, aujourd'hui avec tristesse :

— C'est un charmeur !... Je ne voulais pas me laisser séduire, il m'a conquise quand même. L'ayant vu, depuis, enjôler, « posséder », comme on dit, tant de femmes et aussi tant d'hommes, je comprends que mes intimes — mon mari mis à part, et ça se comprend — me répètent que je fus moins une grande coupable qu'une pauvre jeune femme ayant eu la malchance de trouver un pareil homme sur son chemin.

Mai disposait aux promenades sentimentales sur les bords de la Saône. Le premier tendre serrement de main de son soupirant provoqua un recul subit de la jeune femme. Elle avait senti un vide entre les doigts qui pressaient les siens : une phalange de l'index manque à la dextre de Pélissier.

— Blessure de guerre ? interrogea Jeannette. Le questionné parut gêné.

— Oui... si l'on veut, répondit-il.

Et, très vite, il ajouta :

— N'insistez pas. Je tiens à votre estime autant qu'à votre amour.

Elle ne connut que beaucoup plus tard le secret de la mutilation. Son Carl — il n'allait pas tarder à devenir son Carl — n'avait pas un passé de héros.



Les joies et les tourments de l'adultère comblèrent les mois d'été pour les amants. Par intervalles, Pélissier prenait le train pour Aix-les-Bains. Il en revint, un jour, en compagnie d'un homme de son âge, dont la mine n'enchantait pas Jeannette.

— Un ancien camarade du Borda, inventa-t-il. Ce prétendu compagnon d'études, locataire, pour la saison, d'un palace des bords du lac du Bourget, avait été hébergé précédemment, et pour rien, dans une Centrale savoyarde.

Mais, il apportait à l'amant de la jolie Lyonnaise un tuyau prometteur de fortune : une affaire à enlever avec 300.000 francs.

Aucun espoir de trouver la somme à Lyon... A Paris, peut-être ?... La perspective d'une séparation prolongée désolait l'amoureuse.

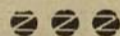
— Pars avec moi, proposa l'amant ; tu seras ma mascotte.

Elle quitta mari, famille, foyer et, pour se manifester mascotte agissante, elle partit à la découverte de la somme qui devait permettre à son compagnon son coup d'essai.

Un homme très riche, qui l'avait connue jeune fille, se montra indulgent pour l'épouse en état de péché et consentit à recevoir l'homme qu'elle paraît de toutes les qualités.

Pour empaumer le commanditaire, Pélissier se montra tout simplement éblouissant. Le coffre-fort s'ouvrit si facilement devant lui que le charmeur regretta — il l'avoua tout de suite à Jeannette — ne pas avoir demandé davantage.

Il n'allait pas tarder à se rattraper. Son premier prêteur, encouragé par la réussite du coup d'essai de l'affairiste, devait payer fort cher — des millions par la suite — le profit apparent d'un succès initial.



On était en 1922. Un bien allemand se trouvait au Tréport sous séquestre. Il s'agissait d'un hôtel monumental n'ayant fonctionné que deux mois avant août 1914.

Pour ses 300.000 francs, Pélissier obtint option sur « Tréport-Terrasse ». Promesse de vente équivalait à vente ferme. Il s'ensuivit que, six mois plus tard, Pélissier retirait deux millions de l'affaire. En prévision de l'avenir, il s'empressa de rendre à son prêteur ses 300.000 francs et une bonne commission en plus. Le tuyauteur au passé plutôt trouble eut aussi sa part de bénéfice.

Pélissier rentra à Paris en compagnie de Jeannette. Mais le couple ne réintégra pas le modeste logis de la Cité Bergère, où les deux amants avaient vécu pendant quelques mois chichement et dans les trances, le mari trompé ayant rejoint la femme légitime de Pélissier, pour convenir d'une vengeance à exécuter en commun.

Cette fois, « Carl et Jeannot » s'installèrent avenue de la Motte-Picquet. Jeannette Sève n'allait pas tarder à être libérée par le divorce, tandis que la situation de Pélissier vis-à-vis de son épouse restait en suspens. C'est ainsi que l'appartement fut pris et resta sous le nom de la divorcée. Entourée de bien plus de luxe qu'elle n'en possédait auparavant à Lyon, servie par de nombreux domestiques, Jeannette Sève accepta de recevoir le fils légitime de Pélissier et de se charger de son éducation.

C'est à ce moment que celle que tout le monde nommait Mme Pélissier fit connaissance de Mme Berthoulat, femme du sénateur, et du sénateur lui-même. L'affairiste avait besoin de plus en plus de capitaux. Le charme opéra sur les nouvelles relations gagnées par Jeannette Sève et, en particulier, sur M. et Mme Berthoulat. C'est ainsi que la veuve du sénateur, à l'avoir sérieusement ébréché par les coups renouvelés de Pélissier, se trouve, à cette heure, au premier rang des plaignants.



Comme Stavisky, comme Møller, Pélissier usait du tremplin de la construction pour faire rebondir les millions. Mais, tandis qu'Alexandre

se contentait d'entourer d'une palissade le terrain qu'il avait choisi comme champ de prospection ; que Møller distribuait plus de prospectus, avec vignettes de la cathédrale de Reims, qu'il ne donnait de coups de pioches ; Pélissier, lui, édifiait réellement des immeubles.

Il les édifiait à coups d'emprunts successifs. A chaque levée de fonds correspondait la construction d'un étage. L'immeuble achevé, Pélissier faisait jouer les hypothèques, des hypothèques qui grevaient la bâtisse pour une somme très supérieure à sa réelle valeur ; plus de trois fois rue Lacretelle, pour la maison qui abritait les enfants d'Alexandre.

Les hypothèques représentent un de ces gages dont on peut parler, un gage qui s'élevait, pour Pélissier, sur des réalités aux façades bien en vue. En possession de ce gage, l'affairiste pouvait se permettre l'émission de bons obligataires. Naturellement, il n'émettait pas avec modestie. Entre la valeur totale des bons et la valeur contrôlée des immeubles — Pélissier « s'arrangeait » pour éviter le contrôle — il existait une sérieuse marge.

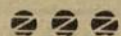
Résultat : aux environs de 1929, à la suite du criblement du « trou de la Bourse » — un espace à bâtir — avec le concours de personnalités bien parisiennes (pour qui, en fin de compte, l'opération s'est inscrite aux profits et pertes), la suite de l'option sur « le Village Suisse » et de la transformation du stade Bergeyre en pâté de maisons de rapport, Pélissier possédait bel et bien une trentaine de millions.

A ce moment, au grand étonnement de « Jeannot » qui n'avait pas découvert, jusqu'alors, à son « Carl », une âme de collectionneur, Pélissier courut les ventes et les boutiques de joailliers pour « ramasser » bijoux et objets d'art. Il n'en garnit pas l'appartement de l'avenue de La Motte-Picquet, mais les gara en divers logements dont il avait la clef ou, tout au moins, l'ultime disposition.

Comme Jeannette Sève l'interrogeait sur le mobile de ces placements, Pélissier répondit : — Il faut penser à l'avenir.

On était pourtant à l'époque de Bergeyre, l'Austerlitz du Don Juan-constructeur, et, ce dimanche de juin, tandis que se disputait sur le stade un match de football, Jeannette n'ayant d'yeux que pour la course du ballon, Pélissier supputait les dimensions du stade.

Ainsi Stavisky, de passage à Marseille à l'époque où Poulner y burinait les faux titres, prenait la mesure de l'énorme brèche ouverte à coups de pic derrière la Bourse phocéenne, dans l'intention d'y situer sa plus belle affaire.



Quand Pélissier monta l'opération de « Magie », Jeanne Sève n'était plus pour Don Juan-constructeur qu'une dona Elvire lassante qui multipliait sans succès les exhortations à la sagesse, à l'adresse d'un affairiste dont les prétentions s'avéraient démesurées.

— Tu deviens fou, grondait « Jeannot ».



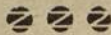
La jeune et toute charmante Mlle « Cricri », en maillot de bains sur la plage de Dinard.

Cela n'empêcha pas Pélissier, il y a trois mois, de supplier Jeannette d'intervenir auprès d'une banque dont l'insistance devenait pour lui plus que gênante. Il s'agissait d'obtenir que l'établissement de crédit cessât sa pression, moyennant le versement de 200.000 francs sur une créance de 3 millions. C'était vraiment trop exiger. Jeannette ne réussit pas.

— Tu n'es vraiment plus bonne à rien ! lui dit son amant avec mépris.

Ceci se passait dans le studio de la rue Quentin-Bauchart, deuxième logement que Jeannette Sève possédait dans un immeuble appartenant, celui-ci, à Pélissier. Au rez-de-chaussée de ce même immeuble logeait une jeune femme du nom de Gisèle. Cette Gisèle avait été présentée par Pélissier à Jeannette comme une ancienne camarade d'atelier de « Cricri » restée l'amie de celle-ci. Ce qui n'était pas pour la rendre sympathique à Jeannette Sève.

La Lyonnaise s'informa. Elle apprit que Gisèle était l'amie d'un lieutenant de Pélissier qu'on lui nomma, un jour qu'il sortait de l'immeuble de la rue Quentin-Bauchart : Poulner.



Brusquement, Jeannette Sève avait cessé de rencontrer Pélissier.

Dans les premiers jours de décembre, elle apprit que Carl — qui n'était plus « son Carl » — et « Cricri » avaient quitté Paris. Etaient-ils partis en croisière sur ce yacht qui représentait pour Jeannette un cauchemar, d'abord parce qu'elle craignait la mer, ensuite au souvenir de l'incendie du *Simbad* dont un contrat d'assurance amoureux sollicité avait fait un sinistre à bénéfice pour « Cricri ». Cependant, une information situait le *Simbad II* à l'ancre du Pirée.

Car Jeannette Sève avait ses informateurs, dont certaines précisions lui avaient permis de susciter des scènes de jalousie entre Pélissier et sa jeune maîtresse, notamment à propos de Poulner.

Ces mêmes informateurs renseignèrent Jeannette Sève sur le départ de Pélissier et de « Cricri » pour la Suisse. On a appris depuis que ce voyage en Suisse avait été nécessité par l'obligation, pour Pélissier, de rechercher autre part qu'à Paris la délivrance d'un passeport.

De Suisse, Pélissier et « Cricri » étaient passés en Espagne, puis au Portugal. Un jour, rue Quentin-Bauchart, une lettre parvint qui situait les deux amants à l'hôtel Plaza, à Casablanca.

Au même moment, la surprenante générosité de Poulner à l'égard d'Arlette Stavisky avait

poussé le collaborateur de Pélissier au premier plan de l'actualité. Renommée qui n'allait pas tarder à devenir un danger pour l'un et pour l'autre, à la suite de la plainte de Mme Davin.



A Casablanca, loin de la femme rebulée qu'il savait devenue son implacable ennemie, Pélissier savourait un renouveau de lune de miel. « Cricri », suivant son habitude, s'efforçait de la lui faire payer son prix. Les souks marocains ne lui donnant pas complète satisfaction quant à la parure, elle avait exigé de son amant qu'il téléphonât à Paris, à un grand bijoutier de la rue Royale, pour en obtenir un envoi de « clips ».

Ce ne furent pas des « clips » qui parvinrent à Pélissier, mais l'annonce que le juge d'instruction lui préparait une paire de menottes.

Le même genre d'attention était promis à Poulner. Son arrestation, décidée le samedi, devait s'effectuer le dimanche matin à la première heure.

Le samedi matin, Jeannette Sève se rendit rue Quentin-Bauchart. Elle s'intéressait au fin mot de l'histoire de la générosité de Poulner. Celui-ci ne se trouvait pas chez Gisèle, et Gisèle elle-même avait fait sa valise le matin, en annonçant qu'elle partait en voyage. Quelqu'un l'avait interrogée :

— Chemin de fer ?... Bateau ?

— Non, avion...

Poulner a-t-il pris le départ le samedi, en même temps que Gisèle, qui annonçait son envol en avion ?

Dans ce cas, départ en avion pour quelle destination ?

Depuis, le juge d'instruction a reçu une lettre du fugitif, laquelle a au moins eu l'avantage de rassurer sa mère qui le supposait — ou feignait de le supposer — au fond de la Seine !

Mais les propos du juge à ce sujet laissent plutôt entendre que Poulner a voulu donner le change. La provenance postale de la lettre ne situe pas l'expéditeur au Maroc. C'est pourtant à Casablanca et dans la région que se sont poursuivies les recherches commencées dans un hôtel voisin du Plaza, où, justement, était descendu Pélissier.

Ce sont les plaintes de trois femmes qui ont valu à Pélissier d'être retiré des petites mains de « Cricri » pour passer aux mains des gendarmes.

Un propos de femme permettra-t-il aussi bien de passer les menottes aux poignets de Poulner ?

Louis COMBALUZIER.

# JUAN... VENDU PAR LES FEMMES

Pélissier était fou d'amour. A quarante-cinq ans, Don Juan était pris, comme la petite bourgeoise lyonnaise treize ans auparavant à l'apparition du séducteur.

« Cricri » avait dix-huit ans. Pélissier n'en plaça pas moins sa nouvelle et si jeune amie à la tête de son affaire de « Magic ». L'affaire valait vingt millions.

C'est exactement la somme qu'emprunta Pélissier au même moment, pour désintéresser certains « clients » délivrés de l'envoûtement. De la somme, M. et Mme Berthoulat fournirent la plus grosse part. L'influence de la faible Jeannette — faible encore, à ce moment-là — avait joué une fois de plus...



Ex-mannequin de la mode, rue Royale, « Cricri » avait des goûts de luxe. Elle prétendait faire payer très cher à Don Juan sa conquête — la conquérante, en fait, c'était sa jeunesse. En cela, « Cricri » suivait les conseils d'une Mme Cardinal, justement soucieuse des intérêts de sa fille.

De ce moment, Pélissier cessa de répartir, dans divers abris, des bijoux et des objets d'art. « Cricri » se chargeait de les collectionner. Pélissier se contentait de les payer. Aussi devait-il jouer sérieusement du balancier pour se maintenir sur la corde raide.

Pour réduire les épines d'une situation qui s'en hérissait de plus en plus, Pélissier troqua son vieil avocat contre un neuf. Ayant annoncé le changement à Jeannette, il ajouta :

— Mon nouveau défenseur me coûte cher. Mais, avec lui, je suis assuré des remises.

En plus, Pélissier possédait son avertisseur rue des Saussaies, le même « M. Perdu » qui se chargeait de sonner l'alerte à feu Stavisky.

Les remises viennent de prendre fin. La faillite Pélissier est prononcée. Don Juan-construc-teur n'avait plus sa « mascotte » pour le protéger.



La « mascotte » est maintenant au premier rang des justicières. Pour parvenir à cette résolution, il faut que cette femme ait beaucoup souffert.

Ni « son Carl », ni « Cricri », assure-t-elle, ne lui ont épargné les vexations. Elle raconte que, dans les premiers temps du détachement de Pélissier, « Cricri » faisait sonner en pleine nuit le téléphone de l'appartement de l'avenue de la Motte-Picquet pour gausser, à l'adresse de l'abandonnée :

— J'espère que vous dormez bien plus tranquille sans « Carl » à vos côtés !...

Une nuit enfin, « Cricri » et sa mère vinrent carillonner à la porte de l'appartement pour signifier à Jeannette qu'on l'avait assez vue et qu'il était temps pour elle de reprendre le chemin de sa bonne ville de Lyon.

« Carl » et sa « Jeannette », en galante promenade dans le parc de Versailles

Eccourcée d'avoir été abandonnée et hafouée, Mme Jeannette Sève (à droite) ne tenta plus rien pour éviter à son ancien amant la déchéance et l'emprisonnement.







8

**LES DÉCHUS**

De tous ceux qui évoluent avec orgueil dans les milieux de faste et de plaisirs, combien, ruinés par la paresse, la maladie, l'amour, le jeu, la folie, se trouveront, un jour, précipités dans la horde des parias qui trouvent un dernier asile aux Halles ou sur les quais!

III. — LES DÉCHUS (1)

J'avoue que j'avais honte, dans mon chaud pardessus, d'insulter à leur indigence. Cependant, comme tous les vrais pauvres, toutes ces femmes n'étaient nullement révoltées. Celles qui parlaient le plus volontiers, avec le moins de retenue, de leur passé, c'étaient les miséreuses occasionnelles — les chômeuses, hélas!...

Il y en avait, au contraire, qui se taisaient, comme si elles avaient depuis longtemps enterré tout ce que le froid et la faim peuvent faire dire. C'est sur leur vie que je pensais à me pencher.

Brusquement, leur aventure vint vers moi. Je m'étais cependant contenté de consulter un registre. J'y rêvais sur des noms. A de certaines pages, il me semblait voir des citations du Gotha: des de Silva des

cause de ses poux. On lui voyait des plaques blanches sur sa tête de faux garçon. Et quelle tête! Des yeux chavirés, pochés; partout des cicatrices. L'ivrognerie l'avait atrocement marquée, couperosant ses joues, transformant son nez en une écumoire qui pouvait faire rire. Elle avait soixante ans. Cela s'était nommée autrefois Angélique-Florimonde de Coëtlogon!... Comme je lui demandais ce qu'elle faisait, elle dit :

— Je suis laveuse de tombeaux au Père-Lachaise.

Elle n'excitait même plus la pitié. On avait, devant elle, l'impression que donne la mort.

— Il ne faut pas vous étonner si j'ai la figure abîmée, reprit-elle. L'autre jour, je suis tombée dans un escalier. Je dormais. Je rêvais que je m'accrochais à la rampe... Je remarquais qu'il lui manquait un doigt à la main gauche. Elle dit simplement :

— C'est une opération qu'on m'a faite.

C'est tout ce qu'elle avait à dire de son passé, de sa vie. Quand je lui parlais d'un problème mais illustre ancêtre, elle dit :

— Il y avait des papiers dans la famille. Mais à quoi ça sert? Mon père était déjà un ivrogne.

Je la laissais. A quelque temps de là, je rencontrais, dans un train de banlieue, Dormois, un ancien député socialiste, qui, à plusieurs reprises, a été directeur dans des maisons de pauvres. Comme je lui faisais allusion à ma vision de Coëtlogon, il sourit et me dit :

me voir pour chercher un mari. Un mari! Elle, que la grande majorité des hommes eût probablement désiré!... Elle voulait un homme, n'importe lequel, à condition qu'il n'eût pas de condamnation, qu'il pût faire figure de marié à la mairie et à l'église et qu'ensuite il consentît à disparaître... Car le mariage, pour se réaliser, devait être blanc et ne pas lui peser. Quelle liaison ce mariage pouvait-il masquer? Ou bien à cause de quelle promesse d'héritage était-il nécessaire? Je ne fis rien pour le faciliter; cependant, je montrais à cette femme, dans le but de la décourager, un dévoyé parmi vingt clochards hirsutes. Elle le choisit et le paya. Le plus drôle de l'histoire, c'est qu'ils se plurent. Ils sont venus me revoir. Ce sont encore aujourd'hui de grands couturiers des Champs-Élysées... »

— Que vous avez dû voir de choses? dis-je.

— De tout. Des choses qu'on ne peut pas imaginer, des histoires qu'on ne soupçonnerait pas. Je donnai un jour un lit à un ancien procureur de la République de la Réunion. Un déchu. Il avait déjà six condamnations. Il tirait vanité d'avoir requis je ne sais plus combien de condamnations à mort. J'ai tout vu. Des banquiers déçavés, des commissaires de police, des fonctionnaires prévaricateurs qui avaient fini par s'enliser aux courses, des curés détroqués, des écrivains, des juges. Et vingt d'entre ces pauvres que je pourrais vous nommer vous diront qu'ils ont couché sur le même banc, voire dans le même lit, que Jules Quesnay de Beaurepaire, commandeur de la Légion d'Honneur, ancien procureur général près de la Cour de cassation, écrivain, candidat à l'Académie Française, célébrité de l'affaire Dreyfus. L'homme qui fit condamner Gouffé et Ravachol. Un homme qui a son portrait dans le dictionnaire! Ce qui ne l'empêcha pas de vivre pendant quinze ans dans les bouges de la place Maubert, près du Palais de Justice où il avait régné, misérable que nul n'eût voulu reconnaître et qui était heureux, parfois, l'hiver, d'être admis dans le fourgon qui conduit les pauvres à Nanterre...

Excellent Dormoy! Il me fit entrer dans un des mystères de Paris qui m'ont le plus intéressé, le plus surpris — un des mystères qui m'ont peut-être donné la plus grande leçon d'humilité de ma vie. J'ai revu ses pauvres. Ils m'ont montré le chemin.

— Voulez-vous connaître des vies incroyables?

paquebot qui la ramenait en France, pour un congé, la connaissance d'un trafiquant de Buenos-Ayres qui, la trouvant à son goût, en fit une de ses femmes, une prostituée du boulevard, et la laissa ensuite parce qu'il la trouva inemployable. Elle ne cherchait même pas à revenir dans un monde d'où elle était sortie. Elle avait pris tout naturellement sa place parmi les faméliques des squares publics, des quartiers de démolition et des Halles.

Un commissaire de police, M. Maurice, qui eut la curiosité des destinées incroyables, m'a fait connaître des dévoyés que la misère a pris à cause de leur nom : des Porc, des Salaud, des Cocus, des Lechiens, des Polisson. Polisson avait été cocher de fiacre, chez un certain Personne. Les agents le traquèrent. Ils ne lui pardonnaient pas des réponses qu'ils croyaient ironiques :

— Comment vous appelez-vous?

— Polisson.

— Quel est votre employeur ?

— Personne...

Mystères de Paris! En allant à leur découverte, chaque fois que la nuit commence à peser, quelles surprises n'ai-je pas eues? Qui n'ai-je pas vu défilé au commissariat de la rue Dante parmi ceux qu'on arrête pour vérifier leurs papiers? Une comtesse de Beauregard, un ancien prêtre de Périgueux et Loulette, l'ancienne lorette du Président Loubet, que l'on enfermait pour tapage public, quand, revenue à des souvenirs anciens à cause d'une saoulerie inespérée, elle conduisait une armée de pouilleux, d'ivrognes, de crève-la-faim, sous les fenêtres de l'ancien Président, prenant la tête d'un chœur qui criait : « Emile! Emile! », et ameutait les passants.

Aux Champs-Élysées, où j'allais chercher la grande pègre des bars, on m'a fait voir deux fous, dont rien n'explique la double vie. L'un est un ancien professeur au Lycée Condorcet. On l'a découvert, un soir qu'ayant retenu sa place parmi vingt pauvres, dans un chantier qui s'ouvrait sur la berge de l'Alma, un misérable qui était arrivé après lui profita de ce qu'il s'éloignait pour lui prendre son carré de planches. Comme il protestait, l'intrus le jeta à l'eau. On le repêcha. On l'interrogea. On le fouilla. Il avait quarante mille francs sur lui, quarante mille francs en billets et un paquet de titres! Pourquoi? D'où venait-il? Que voulait-il? Il réclama le droit à la liberté et au silence...

Il réclamait le droit à la liberté. Comme un de ses autres compagnons en folie, le docteur P..., que l'on arrête deux ou trois fois par mois, vêtu comme un clochard parmi les misérables qui dorment sous les portes cochères ou contre les grilles du métro. Le jour, le docteur P... est un autre homme : il reçoit des clients ; il a des domestiques ; une femme agréable ; de beaux enfants ; un chauffeur en livrée, bien stylé, tient, du matin à la nuit, sa voiture prête



**M**AINTENANT, le mystère de certaines misères me retient plus que leur côté repoussant. Peut-être n'ai-je pas moins qu'autrefois l'affreux et égoïste désir de leur jeter une obole et de fuir. Cependant, je m'arrête et j'essaie de comprendre. J'écoute...

Je regarde l'aventure naître du haillon. Elle n'est pas moins grande que n'importe quelle aventure.

Il n'y a pas très longtemps, j'en reçus un brutal témoignage dans le quartier de Gambetta. J'entrais dans un asile de nuit. On se laisse prendre d'autant plus facilement par le terrible pittoresque de deux cents corps entassés, qu'il s'agit de femmes. Et ce n'étaient pas toutes de vieilles femmes qui venaient quêter pour trois nuits un gîte et une assiette de soupe.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 323.

moi. Je m'étais contenté de consulter un registre. J'y rêvais sur des noms. A de certaines pages, il me semblait voir des citations du Gotha; des de Silva, des de Sainte-Luce, des de Brévac... Entre cent noms, deux, surtout, me sautèrent aux yeux : Briand, de Coëtlogon...

Un de Coëtlogon, je le savais, avait eu le commandement du château de Fontainebleau, après l'abdication de Napoléon I<sup>er</sup>.

Quant à Briand!...  
— Votre pauvre a-t-elle une parenté avec Briand? questionnai-je, m'adressant au fonctionnaire qui me guidait.

— C'était sa cousine, me dit-il. Une petite cousine qu'il aimait et dont il s'est un peu occupé, autrefois. Mais les hommes politiques ont tant de soucis!... Elle vit mal d'une rente ancienne. Nous la couchons ici aussi souvent que nous le pouvons. Quant à Coëtlogon, je ne sais si elle a une histoire, ajouta-t-il. Voulez-vous la voir?...

Il la fit venir. Horrible vision! On avait dû lui couper les cheveux quelques jours plus tôt dans un asile de pauvresses, à

plusieurs reprises, a été directeur dans des maisons de pauvres. Comme je lui faisais allusion à ma vision de Coëtlogon, il sourit et me dit :

— Je la connais. C'est la femme qui a vendu son doigt contre une rente. Oh! une rente... Cent francs par mois...

Il me raconta une histoire.  
— Un jour, dans l'asile de la rue du Château-des-Rentiers, je vis entrer dans mon bureau un couple de gens riches, en qui je ne tardais pas à reconnaître un célèbre pianiste, plusieurs fois entendu par moi à la salle Pleyel. Il hésita pendant un moment à me dire ce qui l'amena, puis, tout de go, il me demanda si un des misérables que j'hospitalisais ne serait pas disposé à lui vendre un de ses membres...

— H s'agissait d'un médius. Le pianiste venait d'être frappé, dans un de ses doigts, d'une paralysie, parfois habituelle aux gens de son métier. C'était pour lui la menace de la misère. On lui avait dit que, s'il se faisait greffer un doigt, il pourrait retrouver, peut-être, l'usage de sa main. Il voulait tenter l'impossible. Où peut-on acheter un doigt? Il venait le demander à ceux qui, ayant déjà tout perdu, ne peuvent plus tenir à grand'chose...

« Bien entendu, poursuivit Dormoy, je refusais de m'occuper de cela. Mais je ne manquai pas de m'intéresser à ce qui pourrait résulter d'une pareille histoire. Vingt misérables s'offrirent au musicien pour être opérés à son profit. Aucun d'entre eux ne put être admis à l'amputation, car ils étaient tous syphilitiques. Notre musicien se rabattit sur les asiles de femmes. Et j'appris un jour que Coëtlogon lui avait vendu un de ses doigts...

« Quel affreux marché mouvant que l'armée des miséreux de Paris! continua tristement Dormoy. Et quels mystères! J'ai vu un jour dans mon bureau une femme jeune, éblouissante, et bien parée, qui venait

intéresser, le plus surpris. Un des mystères qui m'ont peut-être donné la plus grande leçon d'humilité de ma vie. J'ai revu ses pauvres. Ils m'ont montré le chemin.

— Voulez-vous connaître des vies incroyables? Et des doubles vies? A cette époque où le froid tue, il suffit de se rendre, vers deux heures du matin, rue au Lard, dans le décor romantique des Halles, pendant l'intervalle de deux rafles. Sur la paille que les maraichers abandonnent, des hommes et des femmes sont couchés. Ils n'ont pas toujours gîté sur la paille. J'en connais une, une sourde, qui fut assistante, autrefois, du grand chirurgien Ollier. Il la préférait à tout autre infirmière. Elle mérita je ne sais combien de médailles des épidémies et, je le crois, les palmes. Dors, la vieille! Tout près de là, les femmes de l'Armée du Salut passent avec leur voiture de soupe. La servante de Dieu pourra vous dire si elle a vu, la veille ou l'avant-veille, un héros de la guerre des Boxers, l'homme qui entra le premier dans Lang-Son, avec le sergent Milner, et qui, à côté de lui, installa, sous les balles, au sommet de la citadelle, un drapeau tricolore. J'ai voulu m'occuper de cette vieille ruine, un jour. Mais la misère est et sera toujours sa dernière congaye!

Déchus de Paris? Mais leurs mystères? La paresse est, nous dit-on, la cause des grandes déchéances. Peut-être bien. Mais la paresse des grands déchus est souvent faite aussi de maladie, d'amour, de jeu effréné et de folie. Je vois souvent, quai de Valmy, un ancien lieutenant d'artillerie à qui il suffit de donner vingt sous pour lui faire faire publiquement du « tape-cul » sur les pavés. Il fut autrefois officier à Versailles. Il emporta la caisse de la commission des ordinaires. Il fait le manœuvre dans des usines de minium, à la Villette — un métier qui tue, mais que peut faire n'importe qui. Sa fille est danseuse dans les boîtes de Montmartre de troisième ordre. Un verre d'alcool le saoule. Il s'en moque. Il ferait n'importe quoi pour un verre d'alcool...

Mme Avril de Sainte-Croix m'a montré, aux Halles, une pauvre parmi cent dévoyées : l'ancienne Mlle de P..., qui fut la compagne de l'un des pères de la révolution russe, l'anarchiste Mécislas Golberg, et la mère du chef des pillards du train 5, Mécislas Charrier, que la Cour d'assises de la Seine condamna à mort.

Une femme à qui Mme de Sainte-Croix s'intéressait aussi, c'était Mme de A..., la femme d'un de nos anciens ministres en République Argentine. Elle avait fait, sur le

homme : il reçoit des clients ; il a des domestiques ; une femme agréable ; de beaux enfants ; un chauffeur en livrée, bien stylé, tient, du matin à la nuit, sa voiture prête. La nuit, quand son « double » apparaît dans ses pensées, le docteur P... s'évade. On peut l'interroger, tandis que les gardiens de ronde le rudoient, comme les autres pauvres. Il dit qu'il éprouve le besoin de se vautrer dans un peu de misère. Les misérables l'accusent d'avoir un autre vice, un vice qu'il partage parfois avec les plus repoussants d'entre les gueux de la nuit.

Mystères de l'âme!...

Mystères qui sont chaque jour différents, comme s'il fallait, au dieu inconnu qui mène le destin des misérables, que son armée ne fût jamais incomplète. Je reste rarement très longtemps sans avoir la curiosité de la passer en revue. Un ancien substitut, Lavagette ; un poète de carrefour, Delille, sont mes guides. Lavagette est entré dans le peuple de la misère la nuit même où il fêta sa nomination au grade de substitut. Cette nuit-là, il tua, étant saoul, pour des motifs qu'il n'avoua jamais, un de ses meilleurs amis, Delille a pris rang parmi les clochards à partir du soir où, avant la guerre, un tramway lui sectionna les deux jambes. Ils vivent tous les deux. Presque en ménage. Ils vendent aux autres fils des bas-fonds des adresses de gens riches — de ceux qu'ils ont eux-mêmes éprouvés — qui donnent aux pauvres et que l'on peut toujours apitoyer...

Ils se gonflent dans leur déchéance, comme nous dans notre orgueil de satisfaits. L'autre nuit, ils m'ont conduit aux péniches du cimetière marin d'Auteuil. Ils tenaient à me montrer un des havres où ils avaient couché, à l'abri d'une cale, en compagnie de Quesnay de Beaurepaire. Ils évoquèrent pour moi une image infernale.

— Une nuit, une vieille mendiante est morte là, au fond de ce bateau. Nous avons cru qu'elle dormait. On l'a laissée. Puis, quand on l'a vue morte, on a étendu sur elle un peu de paille. Il faisait chaud. Nous avions pris l'habitude de nous reposer là. Nous n'avions plus le goût d'aller dormir ailleurs. Cela a duré trois semaines jusqu'à ce que la police vienne enlever le cadavre...

Ils ajoutèrent, philosophes :

— On n'a pas toujours le droit d'être exigeant sur le choix de son hôtel!

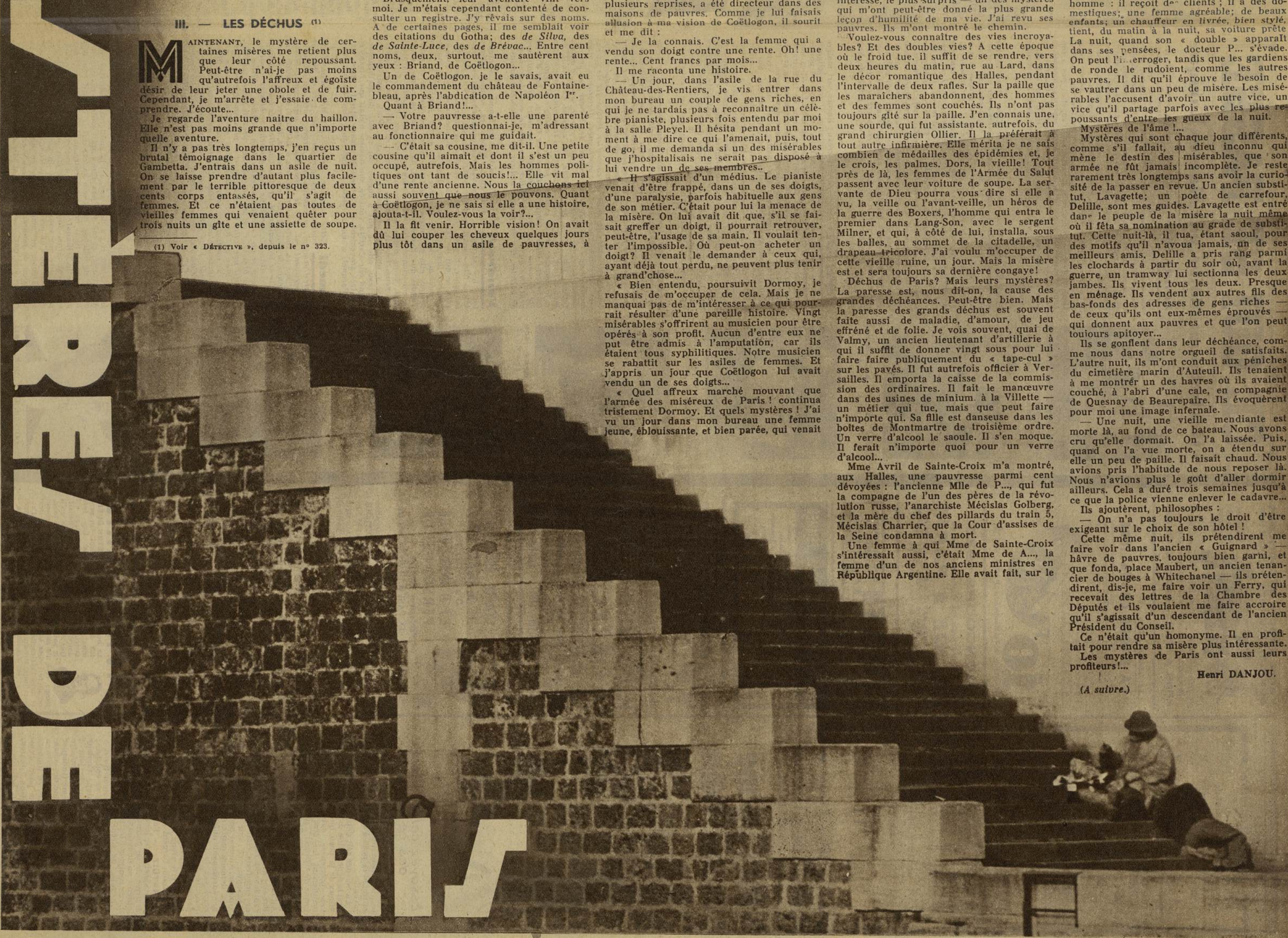
Cette même nuit, ils prétendirent me faire voir dans l'ancien « Guignard » — hâvre de pauvres, toujours bien garni, et que fonda, place Maubert, un ancien tenancier de bouges à Whitechapel — ils prétendirent, dis-je, me faire voir un Ferry, qui recevait des lettres de la Chambre des Députés et ils voulaient me faire accroire qu'il s'agissait d'un descendant de l'ancien Président du Conseil.

Ce n'était qu'un homonyme. Il en profitait pour rendre sa misère plus intéressante.

Les mystères de Paris ont aussi leurs profiteurs!...

Henri DANJOU.

(A suivre.)



MISTÈRES DE PARIS

PARIS



Vient de paraître

Dans la collection de romans policiers inédits

"A ne pas lire la nuit"

Le mystère de la 6.226 R. F. 3

par Hedwige

L'assassin du député

par Roger-Francis Didelot

Le mystère des serpentes

par Joseph-Louis Sanciaume

Les nuits de la forêt bleue

par André Charpentier

Chaque vol. 6 FR.

Les Editions de France

Plus Jeune  
Chaque Matin



Essayez cette recette dès ce soir

Grâce à cette merveilleuse découverte, les rides peuvent être amenées à disparaître, et la peau à retrouver sa beauté juvénile.

La Science sait depuis longtemps que c'est la déperdition de certains éléments vitaux de la peau qui cause les rides. Ces précieuses substances peuvent maintenant lui être redonnées sous forme de "Bioceel", produit surprenant du Professeur Dr. Stejskal, de l'Université de Vienne. Le "Bioceel" est maintenant contenu dans la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Rose. Par son usage, une peau ridée peut être rapidement rajeunie — un teint fané, devenir frais, clair et juvénile.

Essayez, ce soir même, la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Bioceel. Dès demain matin, vous constaterez une surprenante différence. Pour le jour, employez la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Blanche (non-grasse). Après un mois d'application vous paraîtrez au moins 10 ans plus jeune. D'heureux résultats sont garantis, sinon, l'argent est remboursé.

**GRATUIT.** — Par suite d'arrangement spécial avec les préparateurs, toute lectrice de ce journal peut maintenant obtenir un nouveau Coffret de Beauté de Luxe contenant les produits suivants : Un tube de Crème Tokalon, Bioceel, Aliment pour la Peau, Couleur Rose, à employer le soir avant de se coucher ; un tube de Crème Tokalon, Couleur Blanche (non grasse) pour le jour ; une boîte de Poudre Tokalon, poudre de riz à la Mousse de Crème (indiquer la nuance désirée), ainsi que des échantillons des quatre nuances de poudre en vogue. Envoyez trois francs en timbres pour couvrir les frais de port, d'emballage et autres, à la Maison Tokalon, Service 148 B, rue Auber, 7, Paris.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements

Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

LA GRANDE MODE

LA BAGUE CHEVALIÈRE

Nous offrons à titre de réclame notre nouvelle Bague Chevalière d'une forme très élégante, plaqué OR 18 carats, un véritable bijou de bon goût au prix exceptionnel de 10 fr. Si vous désirez un monogramme, envoyez-nous vos initiales, elles seront gravées par un spécialiste. Mesure : Joignez une bague en papier. Profitez aujourd'hui même de cette offre unique ! Envoi contre remboursement ou mandat.



10<sup>F</sup> ÉM ALFA, 55, Fg Montmartre, PARIS. Serv. N.

CONCOURS 1935

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7.

**RÈGLES** douloureuses, irrégulières, normalisées par la **FANDORINE**. CHATELAIN, 2, r. de Valenciennes, Paris. 8,50, 9<sup>e</sup> fr.

**MALADIES URINAIRES** et des **FEMMES**

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente. **INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17**



**CHIENS** luxe et utilité, toutes races, tous âges. Expéditions tous pays. Élevage à 5 minutes du métro. Ouvert jours fériés. 49, rue Alexis-Pesnoit, Montreuil (Seine) Téléphone: Avron 02-25

**ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES**

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande 34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18



**COURS PRATIQUE DE MAGNÉTISME D'HYPNOTISME ET D'INFLUENCE PERSONNELLE**

du Professeur **BLAIVE**

PROFESSÉ EN SIX FASCICULES MENSUELS A 20 FRANCS.

Pour la première fois, voici une application essentiellement PRATIQUE de MAGNÉTISME, d'HYPNOTISME et d'INFLUENCE PERSONNELLE; ce Cours est de premier plan, écrit dans un style sobre, clair et précis, s'adressant tout particulièrement à tous ceux qui veulent réussir, quel que soit le domaine choisi. Ce cours est une véritable arme morale, d'autant plus redoutable qu'elle agit à l'insu de ceux qui sont obligés de la subir. Le mérite de l'Auteur est d'orienter son enseignement vers le perfectionnement humain. Ce perfectionnement est à tous points de vue étroitement lié au perfectionnement de l'individu auquel une éducation sérieuse de la VOLONTÉ et du POUVOIR PERSONNEL, contrôlés par la conscience morale, assurent les plus belles réussites dans la vie.

Notice gratuite sur demande

Ecrire : Professeur **BLAIVE**, 9, rue Honoré-Chevalier, Paris-VI.

Pour tout ce qui concerne la publicité dans ce journal s'adresser à :

**NÉO-PUBLICITÉ**, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>) Tél. : LIT. 32-11

**L'IVROGNERIE**

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à : **démodes WOODS, Ltd., 1/4 Archer str. (219E R), Londres W.**

**CE QUI SE PASSE**

Film hebdomadaire, par Marius Larique



Les enquêteurs arrivant à la ferme de Lanester.



Oscar Kunz a commis plusieurs crimes



Harreau fut trouvé carbonisé dans la cheminée.



M. Pressard dans son cabinet de travail.



Mme Barbe est une femme irascible.



Les camions continuent à semer la mort.



Natanson, dit Linck, avait rendu des « services ».

**Lundi** J'ai quelques idées fixes, mais je ne me crois pas, pour autant, un individu dangereux. Au contraire, je crois m'appuyer sur un solide bon sens quand je réclame : 1° La suppression des passages à niveau; 2° la réglementation sévère de la circulation sur route des gros camions; 3° l'apprentissage obligatoire de la natation pour les jeunes gens; 4° la stricte observation des règlements de police pour les ivrognes. C'est de ceci que je veux, aujourd'hui, vous entretenir. Près de Lorient, à Karentrech-Lanester, un retraité de l'arsenal, Jean Guillaume, dans une crise de folie alcoolique a tué deux personnes et en a blessé trois autres, tous des voisins qui, paisiblement et en famille, tiraient la galette des rois. Le criminel n'en était pas à son coup d'essai : il avait déjà, à plusieurs reprises, menacé le conseiller municipal socialiste de Lorient, M. Quemet. Ce soir-là, c'est encore lui, probablement, qu'il voulait tuer. Les alcooliques, comme les fous, sont des gens à surveiller et qu'il faut réduire à l'impuissance.

**Mardi** En 1930, à Délémont, Oscar Kunz et sa femme assassinèrent sauvagement pour les voler un septuagénaire le père Friedli et sa vieille compagne. Le crime rapporte 3 fr. 25 aux meurtriers. Dans sa prison, Oscar saccage sa cellule et tente de s'évader. Il est envoyé au pénitencier de Thorberg, véritable forteresse, où il commence de massacrer son geôlier à coups de marteau. Les jurés suisses le condamnent à vingt ans de réclusion. Ça ne lui suffit pas. Un jour, dans l'atelier de Thorberg où il purge sa peine, il provoque une mutinerie, se précipite sur le directeur de la maison d'arrêt et le blesse grièvement. Oscar Kunz est de nouveau traduit devant la Cour d'assises, qui lui inflige cette fois six ans de pénitencier. On ne peut pas nier que les magistrats helvétiques appliquent un tarif de condamnations dégressif. Il ne faut pas désespérer de voir Kunz, pour un troisième assassinat, frappé d'une peine de huit jours de prison!

**Mercredi** Sacré père Harreau! Encore vert malgré la proche soixantaine, il ne négligeait pas une occasion de trousser le cotillon qui passait à portée de sa main. C'est un homme qui avait du bien. Les filles sont sensibles à cette qualité. Souvent, à sa ferme de la Butterie, dans la Sarthe, elles s'attardaient complaisamment. La grande Léontine y avait pris son plaisir durant des années. Puis elle s'était brouillée avec son maître, était allée vivre à Saint-Paterne avec un domestique, le gars Caharel. Sur un appel du vieux, elle revint à la Butterie. Caharel la suivit, et elle réussit à le faire engager. Elle trônait à la maison, Caharel était relégué au fournil, mais, plus d'une fois, elle le rejoignit. Ainsi peut exister dans sa forme champêtre l'éternel trio des comédies parisiennes. Mais, au rebours de celles-ci, l'aventure à la campagne devait mal finir. Le père Harreau, l'autre matin, a été retrouvé dans son four, carbonisé. A son âge, il brûlait trop pour la Léontine. Alors le gars Caharel l'a fait brûler à sa façon, qui est sauvage.

**Jeudi** Cette semaine, la commission d'enquête a recueilli d'importantes dépositions : celle des experts ferroviaires, celle de M. Pressard; enfin le juge d'instruction Rabut a confronté, à Dijon, l'inspecteur principal Bonny avec quelques Dijonnais. Les experts ferroviaires ont donné aux experts médicaux une leçon de modestie et de modération; il est vrai que, n'ayant établi leur rapport que longtemps après la mort du conseiller Prince, ils ne furent pas impressionnés par les grotesques déclarations d'un ministre de l'Intérieur et d'un Garde des Sceaux qui prétendaient « cerner la mafia ». J'aime à croire, qu'en d'autres temps, sans souci de servilité, ils eussent fait, tout de même, leur devoir et obéi seulement à leur conscience et non à la poussée d'une opinion publique aveugle et d'un gouvernement affolé. Quant à l'inspecteur Bonny, le fait d'avoir été reconnu par un restaurateur dijonnais lui montrera peut-être qu'il y a une justice immanente, car, dans sa vie de policier, il a dû parfois utiliser de semblables témoins.

**Vendredi** M. Ernest Barbe et sa femme ne s'entendaient guère. Reproches, scènes, colères, tous les agréments de la vie conjugale charmaient leur tête-à-tête depuis quelque vingt ans qu'il durait. Pour y échapper, Ernest courait les champs de courses et les cabarets, ce qui ne calmait pas les ressentiments de son épouse. L'autre jour, elle s'avisa d'ajouter un piment au morne classicisme de leur discorde; elle devint jalouse. Et tout à coup elle se haussa à la taille d'une héroïne de tragédie. Tandis que Barbe sommeillait, la respiration calme, sinon la conscience, elle lui prépara un réveil du plus charmant effet. Trois coups de revolver crépitaient. Barbe retrouva les yeux. Ce fut pour les refermer aussitôt, car la querelleuse y projetait du poivre à poignée. Puis, saisissant un marteau, elle se mit à cogner sur la tête du malheureux. Quand elle s'arrêta, épuisée, son homme n'était que blessé, et pas très gravement. Il n'a formulé aucune plainte, même pas au Parquet, ce qui a laissé, si j'ose dire, Mme Barbe bleue.

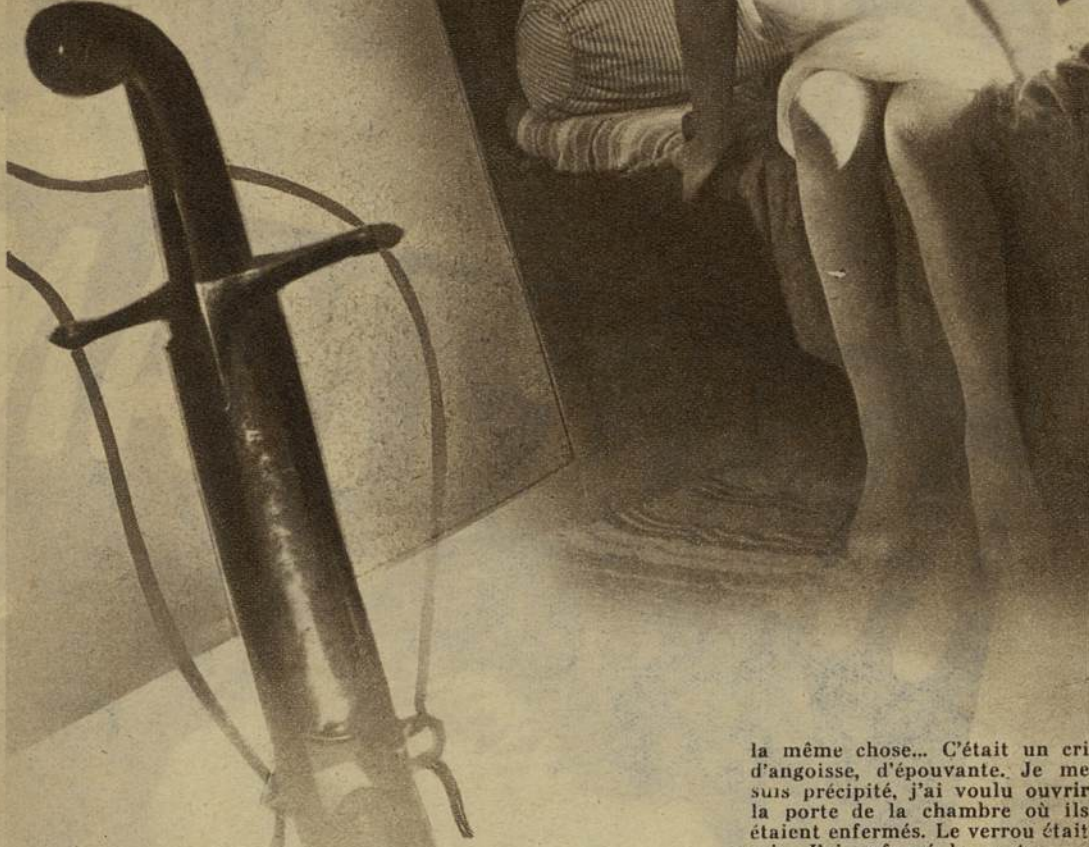
**Samedi** Cette semaine, hélas! fut riche d'accidents causés par les camions. C'est, près de Bazège (Haute-Garonne), un camion qui s'écrase contre un platane : un occupant est tué; le conducteur est grièvement blessé. C'est, sur la route d'Armentières à Béthune, un camion qui tamponne la voiture que conduisait M. Hubert Tricot et dans laquelle se trouvaient M. et Mme Cuvelier. Les trois occupants de la voiture de tourisme sont grièvement blessés. C'est un tramway et un camion qui entrent en collision à Lille; il y a trois blessés. C'est un autocar qui, près de Cuges-les-Pins, emboutit une auto. Il y a un mort et plusieurs blessés. C'est, enfin, près de Beauvais, un camion de douze tonnes qui monte sur un trottoir, fauche cinq arbres et tue un vieillard. Le conducteur était un vieux chauffeur qui n'avait jamais eu d'accident. Vous dirai-je encore qu'à un passage à niveau, près de Cuesmes, un train prend en écharpe l'auto du docteur Fayot? Celui-ci est tué; son fils est mortellement blessé. Les passages à niveau, les camions continuent leurs forfaits.

**Dimanche** Un écho paru dans *Défective* du 3 janvier m'a fortement ému. Il s'agissait de la comparution devant la 10<sup>e</sup> Chambre correctionnelle d'un étranger, Félix Natanson, dit Linck, titulaire d'un certain nombre de condamnations et en infraction à un arrêté d'expulsion, argua, pour sa défense, qu'il avait rendu des services, il y a deux ans, à... la municipalité de Bayonne. A la vérité, ce ne fut pas Linck qui souleva ce singulier moyen de défense, mais son avocat qui le croyait peut-être très normal. Et il faut bien croire qu'il ne se trompait pas, puisque le Tribunal se montra d'une extrême indulgence pour son client. Ainsi donc, si vous êtes poursuivis, ne manquez pas de dire que vous avez été un serviteur de Stavisky, ou de Garat, ou d'un personnage quelconque mêlé à cette histoire scandaleuse; ne manquez pas de dire que vous avez eu l'occasion de rendre des services à ces « grands hommes » et peut-être que — on oublie si vite en France — les juges inclineront pour vous à beaucoup d'indulgence.



# PETITES CAUSES

## PASSE D'ARME



**A**BD-EL-SAMI est poursuivi devant la 12<sup>e</sup> Chambre correctionnelle pour menaces de mort, violences et détention d'arme de guerre.

Triple inculpation, qui lui a valu quarante-cinq jours de détention préventive à la Santé. Il a quarante-cinq ans : harmonie des chiffres.

Abd-el-Sami est né à Louqsor ; il habite la France depuis longtemps ; il a exercé différents métiers ; c'est maintenant un propriétaire ; avec ses économies, il a acheté deux maisons, du côté de Lagny... Il vit de ses rentes.

Mais ce « retraité » est demeuré un amant extrêmement jeune et peut-être faut-il chercher dans la vigueur de son activité sentimentale la cause du petit drame dont il fut le héros trop martial.

Abd-el-Sami avait rencontré, au hasard de ses courses, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, une jeune femme, qui faisait son marché. Il lui lança un regard de brasseur... L'œil de l'Égyptien séduisit la dame. On « s'expliqua » dans un hôtel de la rue des Partants, joli nom pour le point de départ d'une aventure d'amour...

L'aventure ne se borna pas à cette brève rencontre. Une fugue s'imposait : l'Égyptien décida sa maîtresse à quitter son mari ; car la dame était mariée. Les amants partirent en Égypte. Il paraît même qu'ils partirent en emportant 15.000 francs, patrimoine de la communauté conjugale.

Quand l'argent fut dépensé sur les bords du Nil, l'épouse infléchi regagna son foyer, où l'attendait l'époux, magnanime et généreux. Il pardonna.

Fin du premier chapitre de l'aventure.

Mais Abd-el-Sami avait conservé un trop bon souvenir de sa conquête pour y renoncer aisément. Il retrouva la belle et, à nouveau, lui montra le chemin de l'hôtel.

C'est là que, le 15 novembre, eut lieu le drame.

Les amants demandèrent, comme d'habitude, la chambre n<sup>o</sup> 2, contiguë à la chambre n<sup>o</sup> 1. Or, la chambre n<sup>o</sup> 1 est occupée, l'après-midi, par l'hôtelier qui s'y repose. La minceur de la cloison séparant les deux pièces permit à l'hôtelier d'entendre, et son témoignage « auditif » fut le principal élément de l'accusation.

Un élément pittoresque, au surplus. Petit, râblé, l'hôtelier dépose :

— Au début, ça avait très bien commencé (sic). La dame avait l'air très contente, si j'en juge par ses soupirs. Et même l'Égyptien ne l'avait pas satisfaite qu'une fois...

M<sup>e</sup> Georges Delavente, avocat de Abd-el-Sami, s'étonne de la précision du témoin. Comment peut-il être aussi sûr de la chose ?

L'HOTELIER (avec un bon rire). — Parbleu ! c'est pas difficile...

Et le patron d'expliquer que des bruits « hydrauliques » l'ont déterminé à conclure que par trois fois, en l'espace de cinquante minutes, Abd-el-Sami avait apaisé l'ardeur de ses sens...

L'HOTELIER. — Et puis, brusquement, j'ai entendu la dame pousser un cri...

M<sup>e</sup> DELAVENTE. — C'était peut-être l'exercice de sa joie.

L'HOTELIER. — Ah ! pas de doute. Cette fois, ce n'était plus

la même chose... C'était un cri d'angoisse, d'épouvante. Je me suis précipité, j'ai voulu ouvrir la porte de la chambre où ils étaient enfermés. Le verrou était mis. J'ai enfoncé la porte.

Alors, spectacle affreux : la dame tenait à la main un sabre recourbé, qu'elle venait d'arracher à Abd-el-Sami. Il l'avait menacée de la tuer. Le témoignage est formel. Que répond Abd-el-Sami ?

ABD-EL-SAMI. — Ce n'est pas vrai. Le sabre était placé sous l'édredon. Je ne sais pas qui l'y avait mis...

L'HOTELIER. — Ma maison est bien tenue. On n'a pas l'habitude de placer des sabres dans les lits.

M<sup>e</sup> DELAVENTE. — D'autant que cela pourrait présenter des inconvénients pour les clients que vous recevez...

Abd-el-Sami reste, comme on dit, ferme sur ses positions. Il n'en démord pas. Il prétend qu'il n'a pas apporté ce sabre (alors que, de toute évidence, il a dû le conserver après son service accompli en Égypte), qu'il n'a exercé aucune violence sur sa maîtresse.

M<sup>e</sup> DELAVENTE. — Les seules violences qu'il reconnaisse sont celles qu'une femme ne trouve jamais excessives.

Voici précisément la « victime ».

Au début de l'instruction, elle avait nettement accusé Abd-el-Sami.

Aujourd'hui, elle est beaucoup plus réticente. Elle lui envoie un sourire.

C'est encore le plus direct des plaidoyers. M<sup>e</sup> Delavente défend Abd-el-Sami. Le tribunal écarte le délit de violence et celui de menaces, mais retient la détention d'arme de guerre et condamne l'Égyptien, pour justifier la prévention déjà effectuée, à six semaines de prison.

Jean MORIÈRES.

L'amoureux Égyptien Abd-el-Sami nia avoir voulu tuer sa belle avec le sabre qu'elle prétendait lui avoir arraché des mains.

# CE QUI SE JUGE

Film de la semaine, par Pierre Bénard

**Lundi** Une sale histoire. Le Polonais Jean Schwiderski avait épousé une de ses compatriotes, Fajdz Duzenchantz, devant le rabbin. A peine la cérémonie terminée, il « plaça » la jeune femme dans une maison close de Tunis, ce qui est une singulière façon de concevoir, pour une nouvelle épouse, la vie d'intérieur. Mais, il y a un peu plus d'un an, le couple divorça. Jean Schwiderski perdit ainsi le plus clair de ses ressources, car, si le Polonais était ouvrier boulanger de son état, il ne se rappelait son métier que pour appliquer quelques « pains » à sa compagne. Celle-ci, déliée des liens du mariage, ne travailla plus pour lui. Il en prit une grande colère et, au mois de janvier dernier, il l'abattait à coups de revolver, avec une férocité rare alors qu'elle tenait à la main sa fillette. Le jury de la Seine a condamné Schwiderski à la peine de mort, malgré l'avocat-général Siramy, qui n'en demandait pas tant. Mais, aujourd'hui, les jurés se méfient autant des avocats-général que des avocats tout court.



Le Polonais Schwiderski a été condamné à mort.

**Mardi** M. Laroche est fabricant de produits de beauté. Comme il a la modestie de la violette, il se contenta de solliciter les palmes académiques. « Vous valez mieux que cela », lui dit un ami de rencontre, un nommé Sézal. A cet hommage, le brave M. Laroche sentit sa boutonnière rougir et il rêva de la Légion d'honneur. « J'en fais mon affaire », dit l'obligeant Sézal. Et, en effet, il lui présentait le soi-disant chef de cabinet de l'Excellence, qui n'était autre qu'un cheval de retour, le nommé Salomon. On déjeuna ensemble. Mieux, on se réunit un soir en cabinet particulier. Le « ministre » devait venir. Empêché, expliqua Salomon, il envoya à sa place sa maîtresse. Et M. Laroche, dans la naïveté de son cœur, s'extasiait de cette munificence. Le dîner coûta 5.000 francs à M. Laroche. Quelques jours après, on lui demanda 30.000 francs, « la trésorerie du ministre étant un peu gênée ». M. Laroche fleurit la supercherie et Salomon comparut en correctionnelle. Le tribunal a demandé huit jours pour rendre son jugement à Salomon.



L'escroc Salomon est un cheval de retour.

**Mercredi** Mme Blin était furieuse parce que son mari n'avait pas voulu l'emmener au cinéma. Pour se venger, elle profita de son sommeil pour tenter de l'asphyxier. Elle ouvrit le robinet du gaz, ferma hermétiquement la pièce et s'en alla faire un petit tour dans la rue, en ayant soin d'emmener ses serins. Elle se promena pendant deux heures. Puis, prise de remords, elle alla réveiller un de ses oncles en lui disant : « J'ai laissé mon mari en oubliant d'éteindre le gaz ». C'est ainsi que M. Blin échappa à la mort. Devant le tribunal correctionnel où sa moitié était déférée, M. Blin rappela, avec bonne humeur, que c'était la troisième fois que sa femme essayait de le « raidir ». M<sup>e</sup> Georgie Myers plaida pour la femme coupable et le président Laemlé jugea : « Cette femme est complètement folle ! Relaxe ». Mais le jugement ne dit pas si le tribunal a jugé folle la dame Blin et l'a acquittée parce que, contrairement à l'usage, elle n'avait pas achevé son mari.



M<sup>e</sup> Georgie Myers défendit avec succès Mme Blin.

**Jeudi** Une troupe de liliputiens était de passage à Carcassonne et avait pris pension dans un hôtel de la ville. En entrant dans le garage, la danseuse étoile fut cruellement mordue par le chien du patron de l'établissement, car les chiens sont quelquefois impitoyables aux « petites gens ». Le patron de la troupe intenta un procès à l'hôtelier. Celui-ci, en première instance, fut condamné à payer 25.000 francs à la danseuse et 10.000 francs au manager. Ce qui, à la vérité, pouvait paraître cher pour un coup de dents. Mais il fit appel. La Cour fut moins généreuse que les premiers juges. Elle débouta le manager et elle n'accorda que 10.000 francs à la danseuse. Elle déclara, sans galanterie, que, quoique liliputienne, celle-ci avait trente-huit ans, qu'elle ne pouvait se prévaloir que modérément d'une esthétique à son déclin et que le maquillage masquerait aisément les traces laissées par les crocs du chien. Les vieilles étoiles sont toujours victimes des morsures des jeunes cabots.



La danseuse liliputienne obtint dix mille francs.

**Vendredi** Marie Baratti, qui fut danseuse à Oran, tenait à Paris un petit café rue de Tréville, à l'enseigne du « Duc de Tréville ». Un beau matin, elle révéla à ses amis qu'elle venait de faire un héritage fantastique. Marie Baratti et son collaborateur habituel, Joseph Abecassis, qui devait devenir son mari, connurent rapidement la popularité. Leurs photographies parurent à la première page des journaux. De nombreux solliciteurs vinrent faire leurs offres de services. C'est ainsi qu'elle acheta à un marchand de vins cinq cents vieilles bouteilles pour la somme rondelette de 49.000 francs. Hélas ! l'héritage annoncé n'arrivait toujours pas. Ceux qui avaient la main tendue commencèrent à serrer le poing. Marie Baratti, ne pouvant faire honneur à ses engagements, fut déférée devant le tribunal correctionnel et condamnée à six mois de prison. Pauvre duchesse de Tréville ! comme on l'appela. Elle attendait les dollars d'Amérique et c'est un huissier qui apparut en disant : « La faillite, me voici ! ».



Marie Baratti devra faire six mois de prison.

**Samedi** L'intendant Georges Frogé, condamné par le tribunal correctionnel de Belfort, a comparu devant la Cour d'appel de Besançon. A huis clos, naturellement. Car il y a des secrets de la défense nationale. On pourrait se demander, après tout ce qu'on a écrit à propos de l'affaire Frogé, de toutes les conférences, meetings, réunions contradictoires, articles, livres et pamphlets, ce qui peut bien encore rester secret dans cette affaire. On peut ajouter aussi que, puisque Georges Frogé est justement poursuivi pour avoir livré des documents à une puissance étrangère, il n'y a plus grand-chose à cacher et que, en somme, à cause même de ce qui est reproché à l'intendant, ces secrets de la défense nationale sont devenus des secrets de Polichinelle. Mais les tribunaux aiment bien jouer à Guignol. M<sup>e</sup> Jean-Charles Legrand, qui voulait changer de scène, a déposé des conclusions demandant que l'affaire Frogé soit renvoyée devant la Cour d'assises. La Cour de cassation appréciera. Le film à épisodes Frogé n'est pas encore fini.



Georges Frogé devant la Cour d'appel de Besançon.

**Dimanche** Une femme dangereuse que miss Barney ! Elle a défrayé bruyamment la chronique londonienne en 1932. A cette époque, au cours d'une « cocktail-party », elle avait abattu de plusieurs coups de revolver son ami de l'époque, Stephen Scott, un jeune homme de vingt et un ans, fils d'un riche banquier écossais. On a raconté que les jurés anglais étaient beaucoup plus sévères que les nôtres. Or, bien que l'excentricité de la jeune femme fût connue, qu'elle fût tenue pour une hypernerveuse, et soupçonnée de s'adonner aux stupéfiants, miss Barney fut acquittée. Pour se changer les idées, elle vint à Cannes. Là, le 30 juillet 1932, conduisant une grosse voiture, elle entra à toute allure dans une autre auto où se trouvait la comtesse Karolyi qui fut gravement blessée. Miss Barney, après les juges londoniens, a comparu devant les juges de Grasse à qui on a expliqué le mauvais état de ses nerfs. On attend avec angoisse de savoir quelle sera la prochaine victime de la nervosité de miss Barney.



Miss Barney est une femme par trop nerveuse.



New-York (de notre correspondant particulier).

« Grand Cirque est à Flemington... Il y monte le plus formidable spectacle du siècle !... »

C'est en ces termes ironiques que le public américain commente les préparatifs du procès de Bruno Hauptmann, accusé d'avoir kidnappé le baby de Lindbergh. Et l'on ajoute :

« Tout ce que la justice américaine possède de médiocre s'apprête à parader !... »

Flemington est une petite ville du New-Jersey. Elle compte environ trois mille habitants et se trouve située à une dizaine de kilomètres de Hopewell, la propriété des Lindbergh où l'affreux drame — que nul n'a oublié — se déroula par une nuit du mois de mars 1932.

LE GRAND CIRQUE EST A FLEMINGTON !...

Et, pour les ébats de ces clowns judiciaires, on a choisi le temple de la justice !...

Ce prétoire où, du haut de sa sérénité, Thémis pesait dans sa balance inexorable les actions humaines va se transformer en piste pour les ébats de cabotins !...

LE PLUS FORMIDABLE SPECTACLE DU SIÈCLE !...

On emploie déjà le style publicitaire qui fit les beaux soirs de Barnum. Mais ce n'est pas sans un juste sentiment d'indignation, sans une impression intense de dégoût que tous ceux qui croient encore à la vraie justice, qui gardent leur confiance en ceux qui ont charge de faire exécuter et respecter ses arrêts, assistèrent à cette parade grossière, à cette débandade de masques grotesques autour d'un cadavre d'enfant, d'une douleur paternelle et d'un homme sur qui pesait déjà l'ombre sinistre de la chaise électrique.



Est-il drame plus atroce que celui qui a jeté un deuil éternel dans le cœur d'un héros ? Le colonel Lindbergh — qui est jeune, qui, à juste titre, a la fortune et la gloire — coule des jours heureux dans sa coquette maison de Hopewell, entre sa femme et son fils, le petit Charles-Augustus. Le 1<sup>er</sup> mars 1932, l'enfant disparaît. Le monde entier apprend avec stupeur la nouvelle. Il semblait impossible que le malheur pût toucher un jour ce grand garçon blond qui, le premier, d'un seul coup d'aile, avait passé l'Atlantique et qui, à vingt-deux ans à peine, entrait déjà dans la légende. Mais le héros était aussi un homme. Avec cette impudeur très caractéristique outre-Atlantique, on étala ses chagrins, ses craintes, son désespoir.

L'enfant cependant restait introuvable. La police américaine se lançait sur vingt pistes à la fois. Inutilement d'ailleurs. Et, chaque jour, mourait un peu plus l'espoir de revoir le sourire blond et bleu du baby Charles.

Agissant pour le compte du colonel Lindbergh, le Dr Condon trouva le moyen d'entrer en pourparlers avec les ravisseurs de l'enfant par un truchement simple et facile : les petites annonces.

Le Dr Condon signe « Jafsie » et le mystérieux correspondant « John ». Condon offre une rançon, toujours au nom du malheureux père. John accepte et rendez-vous est pris au cimetière de Bronx, un faubourg de New-York. Tout cela se fait en dehors de la police new-yorkaise. On s'est bien gardé de la prévenir, car, avec cette habitude des détectives américains de mettre les pieds dans le plat, tout aurait raté. Les ravisseurs méritaient d'être punis. Ainsi l'exigeait la morale. Mais, en la circonstance, le colonel Lindbergh faisait passer ses sentiments paternels avant tout autres.

Cette entrevue, dans le silence et la nuit de la nécropole, coûte 50.000 dollars au jeune avia-

teur contre la promesse de recevoir bientôt des indications précises pour retrouver l'enfant. Les renseignements arrivent. Ils sont faux. Et voici Lindbergh, Jafsie et l'armurier Curtis embarqués dans une série d'aventures qui ne font que raviver pour mieux les étouffer ensuite les espoirs paternels.

On signale l'enfant et ses ravisseurs dans tous les coins du monde. Cependant, non loin de la paisible villa aux murs clairs, un petit cadavre pourrit lentement sous un peu d'humus. On le découvre le 12 mai 1932. On reconnaît dans cet amas de chairs putréfiées l'heureux bébé qui, quelques mois plus tôt, souriait à la vie.

La certitude s'est imposée brutalement et a tué tout espoir. Et c'est la fin du premier acte du drame.



Pour la sauvegarde de la morale, il fallait retrouver et châtier les coupables. Coup de théâtre ! Le 19 septembre 1934, on arrête Bruno Hauptmann.

— John... c'est lui ! avait crié le Dr Condon. Je le reconnais à la voix, à l'allure, à tout.

— Menteur, avait riposté l'Allemand.

Dans sa maison de Bronx, on avait découvert une partie des billets provenant de la rançon. On avait eu soin, au préalable, d'en noter les numéros.

— C'est mon compatriote, Isidore Fisch, qui me les a remis.

— Où est Fisch ?

— Mort !... là-bas !... en Allemagne.

Puis il se renferme dans son mutisme.

Drame muet. Drame atroce que celui de cet homme se murant dans un mutisme orgueilleux. Alors, on déploie la grande mise en scène des grillings. Sur l'estrade blanche, debout, face aux détectives qui l'interrogent sans relâche, il reste debout de longues heures. D'énormes projecteurs l'anéantissent de leur lumière crue, font autour de lui des murs de clarté qui l'emprisonnent. Aucun tic, aucune crispation de son visage ne pourra échapper aux enquêteurs qu'il devine plutôt qu'il ne les voit derrière le rideau lumineux. Un microphone tend son oreille indiscreète à quelques centimètres de son visage. Il ne pourra avoir d'hésitation dans la voix qui ne soit amplifiée.

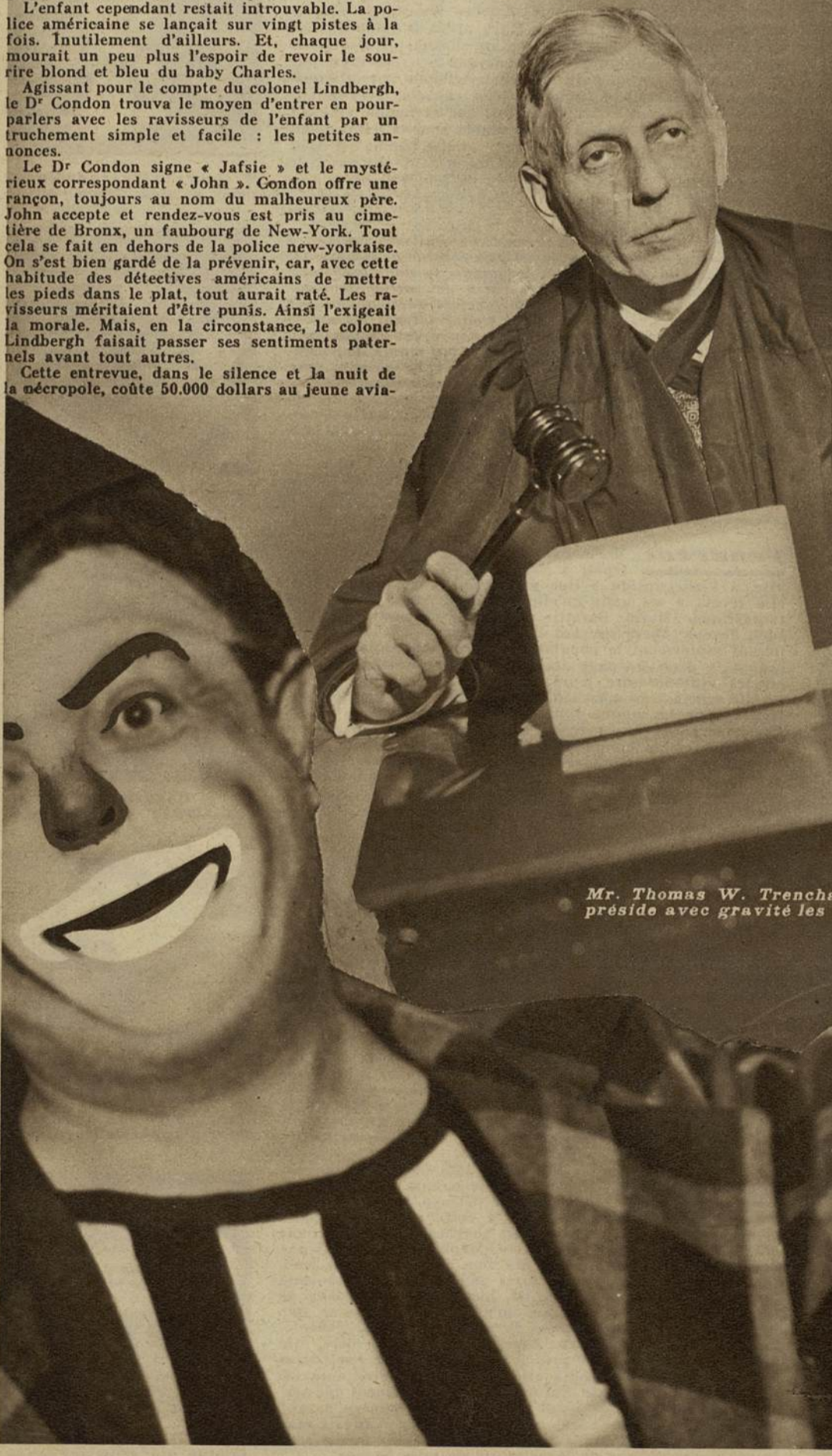
— Avoue, mais avoue donc !

Hauptmann ne parle pas.

Alors, on complique le supplice. L'Allemand ne peut dormir. Dans la pièce voisine de sa cellule, un enfant pleure sans arrêt.



Durant de longues heures on fit subir à Hauptmann le supplice terrible du « grilling ».



Mr. Thomas W. Trenchard qui préside avec gravité les débats.





L'avocat Edward Reilly reprocha à Miss Betty Gow, la nurse du bébé Lindbergh (à droite), ses aventures avec Johnson.

De plus en plus lointain, de plus en plus étranger, comme s'il sentait tout le grotesque de ce procès, le colonel Lindbergh semblait se désintéresser des débats.

Hauptmann contemplant d'un œil ironique les débats des clowns de ce procès, le Dr Condon (en haut), l'avocat Reilly (au centre) et l'énorme Mrs Sanders qui sommeillait au banc du jury.

— C'est ton enfant, Hauptmann, qu'on martyrise.

L'inculpé tressaille. L'enfant hurle de plus belle.

— Tu as bien martyrisé et fait souffrir Lindbergh dans son amour paternel. Chacun son tour ! Avoue, mais avoue donc !...

Hauptmann crispe ses mâchoires sur un cri qui voudrait jaillir. Il se cache la tête dans les couvertures de son lit sans pouvoir échapper à ces plaintes qui lui crévent le tympan, qui lui traversent le crâne, qui lui clouent le cœur.

Cependant, dans la pièce, il n'y a pas d'enfant. Il n'y a qu'un phonographe dernier modèle dont un vieux gardien somnolant remonte de temps en temps la manivelle, et un disque de bruits — accessoire d'un théâtre de Broadway — sur quoi sont enregistrés des cris de gosses.

Hauptmann ne parle pas. Et cela dure des jours, des jours, des jours ; ces cris, cette lumière aveuglante, ces interrogatoires et cette petite oreille indiscreète du micro. A bout de nerfs, Hauptmann s'écroule, sanglote. Mais il ne parlera pas.



Le jour du procès est arrivé. C'est le troisième acte de cette horrible affaire, aux nombreux rebondissement, qui, depuis plus de deux ans, passionne le monde.

Et voici que le drame s'achève en farce ; la tragédie, en parade de cirque.

*Le Grand Cirque est à Flemington !*

Il ne manque rien : ni les flots de bière aigre, ni les défilés des « sectes évangélistes » qui transforment la religion en clowneries spirituelles.

Flemington a vu arriver à l'assaut de ses rues, de son unique hôtel, la horde des curieux. On a doublé, triplé les trains. On a organisé des convois spéciaux par la route, par les airs, autant que par la voie ferrée.

La salle du palais de justice ne contient que deux cent cinquante places. Or, plus de cinq cents reporters ont demandé des cartes d'admission. Ne pouvant trouver de place à l'hôtel, les chambres ayant été retenues par les membres du jury, ils ont demandé asile chez les habitants. Ils ont amené, avec leur stylographe, leur appareil à photos, leur whisky et leurs manières bruyantes.

Les « consortiums » de cinéma ont mandé leurs meilleurs cameramen, leurs camions de prises de sons, leurs groupes électrogènes. Le respectable palais de justice est devenu un décor sur lequel les sunlights étalent leur lumière, les cameras braquent leurs yeux ronds que plus rien n'étonne. On a même chargé des « metteurs en scène » de diriger les prises de vues et, dans cette villa écartée où Mrs. Hauptmann et son fils, Manfred, attendent le verdict qui fixera le sort de la famille en même temps que celui de son chef, on tournera d'émouvantes scènes qui feront mouiller de larmes tous les écrans du monde : on a mis bébé dans son berceau. Il sourit, l'innocent. On fait chanter sa mère ; sa voix rauque d'Allemande est phonogénique.

— Bon pour le son ! crie le sundman.

La chanson se termine dans les larmes.

Et le directeur se frotte les mains. Il spécule sur les pleurs, les chagrins, les hontes, les désespoirs de cette femme, comme d'autres sur l'aluminium, le cuir, les conserves.

Les associations religieuses s'en mêlent. On voit onduler leurs bannières dans les rues, tandis que les orchestres de bigophones accompagnent les spirituals monotones. La nuit de Noël, un cortège vint chanter sous la fenêtre de l'enfant de pieux cantiques. Ils accompagnent Mrs. Hauptmann jusque devant le micro où elle vient crier, chaque soir, sa confiance en son mari. Edward Reilly, l'avocat de Hauptmann, organise sa publicité. Il devient le plus grand avocat d'Amérique — qu'il dit ! Il se vante de n'avoir eu, dans sa carrière, que des acquittements. Il fait chanter ses louanges par les journaux, les stations de T. S. F., les orchestres des speakeasies :

« Mr. Reilly apportera les preuves de l'innocence de Bruno Hauptmann... Mr. Reilly est enrhumé... Mr. Reilly a offert un somptueux goûter à l'enfant d'Hauptmann... »

Le procès s'ouvre : journalistes, photographes, criminalistes, médecins légistes envahissent la salle. Les habitants de Flemington s'en voient refuser l'accès. C'est un scandale ; les services publics menacent de faire grève, les notables de la ville sont résolus à ne plus payer d'impôts, des électeurs influents préviennent qu'ils refuseront leurs voix aux prochaines élections. Aussi finit-on par leur céder une cinquantaine de places, en les prévenant que chacun des occupants ne pourra jouir de plus de dix-huit inches (cinquante centimètres).

Reporters, photographes, cinéastes et curieux envahirent le Palais de Justice.

Et maintenant, en piste ! Le vrai jeu commence. Il y aura toute l'armée des clowns chargés de distraire le public : l'énorme ménagère, membre du jury, qui ronflera tout au long des débats pour ne se réveiller que lorsqu'il s'agira d'aller absorber le lunch ; l'avocat mélodramatique dont les évocations par trop brutales ne sauront que déclancher des rires nerveux ; l'énarrable Mr. Edward Reilly, avocat de la défense, et l'invraisemblable Dr Condon, qui se donnent la réplique pour la plus grande joie de l'assistance. L'un évoque le cabotin prétentieux qui s'obstine à revenir saluer, l'autre le vieux professeur de grammaire retraité que l'on arrache à sa pipe, à son bridge ou à sa canne à pêche.

Il y aura des sketches dramatiques, tel que l'interrogatoire de Betty Gow, la nurse des Lindbergh.

Il y a dix jours que la jeune fille a débarqué en Amérique, après un voyage sur *L'Aquitania*. Mrs Morrow, la belle-mère du colonel Lindbergh, a envoyé sa propre automobile cueillir la jeune domestique à la descente du steamer. Puis, rideaux baissés, la voiture a filé dans une direction inconnue. C'est à la quatrième audience, le 7 janvier, que, blonde et élégante, Betty Gow comparait. Reilly va tout tenter pour la discréditer, pour rejeter sur elle, au besoin, la suspicion. Il ne resta plus un coin secret de sa vie. Son passé fut examiné à la loupe ; ses aventures sentimentales avec Henri Johnson — un jeune marin — péniblement exploitées par la vulgaire ironie de l'avocat Reilly ; sa fidélité pour les Lindbergh mise en doute ; son affection pour l'enfant confié à ses soins niée totalement.

Il fallut un courage vraiment surhumain à la jeune fille pour supporter sans faiblir et sans s'indigner les railleries, les insinuations malveillantes d'un défenseur qui pensait bien moins à

sauver la tête de son client qu'à soigner sa publicité et à parader aux yeux de la galerie.

Mais, quand tout fut fini, quand le président Thomas W. Trenchard lui donna la permission de se retirer, Betty Gow glissa sans bruit sur le sol. Elle s'était évanouie...

Il y eut la tragique reconnaissance des vêtements de la petite victime par sa mère, Mrs Lindbergh ; la déposition de Lindbergh et le moment pathétique où, s'adressant à Hauptmann, il lui cria :

— Assassin !

Mais ceci ne fait pas l'affaire de Edward Reilly. Il ramène la pièce sur la piste du cirque. Et l'on a la scène comique où la cuisinière de Hopewell, Mrs Watelet, apprend que feu son mari n'était pas aussi fidèle qu'elle avait coutume de le dire durant les soirées passées à l'office.

Et le public s'amuse...

Mais que deviennent là-dedans Charles-Auguste Lindbergh et Bruno Hauptmann ? L'Allemand, l'homme aux nerfs d'acier, se clautre dans son silence. A peine plus pâle, à peine plus amaigri, il écoute sans broncher le Dr Condon qui l'accuse. Il regarde d'un œil méprisant tous les partenaires de cette énorme farce. Le Dr Condon accumule piterie sur piterie, et son adversaire lui donne la réplique.

Et le public rit...

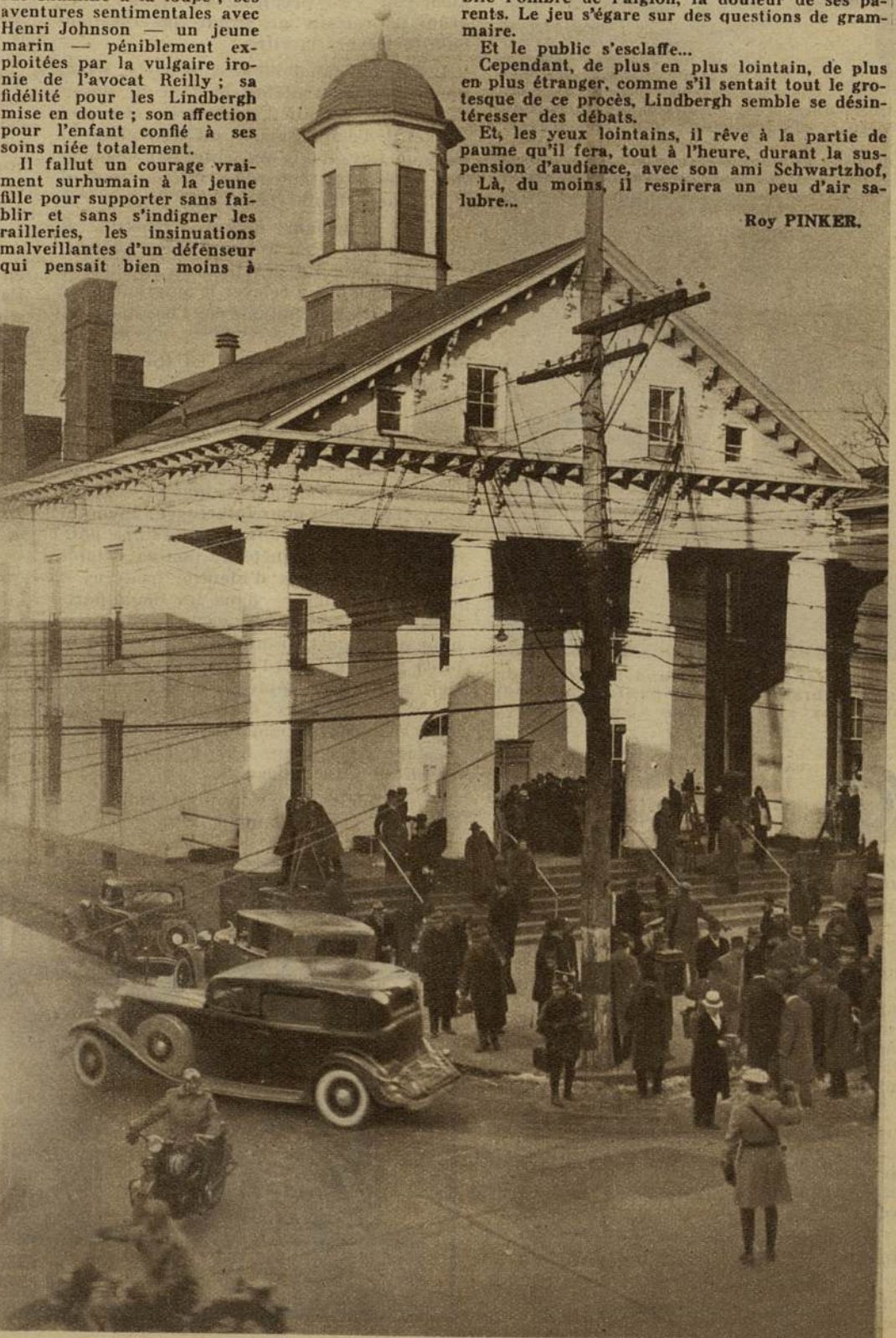
Pourtant il s'agit d'une vie humaine. On oublie l'ombre de l'aiglon, la douleur de ses parents. Le jeu s'égare sur des questions de grammaire.

Et le public s'esclaffe...

Cependant, de plus en plus lointain, de plus en plus étranger, comme s'il sentait tout le grotesque de ce procès, Lindbergh semble se désintéresser des débats.

Et, les yeux lointains, il rêve à la partie de paume qu'il fera, tout à l'heure, durant la suspension d'audience, avec son ami Schwartzhof. Là, du moins, il respirera un peu d'air salubre...

Roy PINKER.





# AUBE ROUGE



Depuis deux ans, Edouard Grandclaude habitait un logement 12, rue d'Aix.



Les papiers trouvés dans les effets de l'unijambiste firent connaître rapidement aux enquêteurs son identité.



Amputé d'une jambe, à la suite d'une blessure de guerre, Grandclaude ne fréquentait que des mauvais garçons. C'est l'un d'eux qui l'abattit, à bout portant, au comptoir du café « A la Croix de Malte »

et décharge quatre fois son arme contre celui-ci, presque à bout portant.

La victime s'écroule; mais, déjà, son meurtrier s'est précipité au dehors, couvrant sa retraite en tirant une dernière balle à travers la vitre.

La scène sanglante est achevée avant que personne n'ait fait le geste de désarmer et de retenir le meurtrier. Le personnel de l'établissement est resté cloué de stupeur. Les clients ont, entre eux, échangé des clins d'œil entendus; pas un seul ne s'est soucié d'intervenir.

C'est seulement quand l'assassin au manteau gris a eu le temps de « prendre l'air », qu'un de ces témoins se décide, nonchalamment, à relever le mourant, héler un taxi et jeter l'adresse de l'hôpital Lariboisière :

— Je le connais, dit-il en transportant le blessé jusqu'au taxi. C'est un bon type. J'aurais pas cru qu'il eût un ennemi.

Alertés par M. Roger Rozès, gérant de la « Croix de Malte », les diligents enquêteurs, le commissaire Chain et le brigadier-chef Holzer, rejoignent bientôt Lariboisière. Trop tard pour interroger l'inconnu! Il est mort en arrivant à l'hôpital. Le point de départ de l'enquête ne pourra s'établir que sur les pièces d'identité trouvées — avec 475 francs — dans les deux portefeuilles de la victime : carte syndicale au nom d'Edouard Grandclaude, né le 20 octobre 1895, à Raon-l'Étape (Vosges), courtier en huiles minérales, demeurant à Paris, 12, rue d'Aix; carte de priorité dans les transports en commun; carte de mutilé de guerre pensionné à 85 0/0 pour amputation de la jambe gauche.

Mais quelles présomptions établir sur l'assassinat d'un homme classé, par ces

pièces officielles, dans la paisible catégorie des honnêtes bourgeois?

Le flair des policiers ne se fie pas aux pièces d'identité; pas plus, d'ailleurs, qu'au banal confort de l'appartement de la rue d'Aix, où les clefs trouvées sur le cadavre leur permettent de perquisitionner sans retard. Ces témoignages d'une existence pareille à mille autres leur paraissent trompeurs. Le fait que Grandclaude a été assailli dans un établissement connu de la police pour être, aux heures tardives, un rendez-vous de « placeurs », est autrement éloquent que les papiers en règle et les meubles de chêne vernis...

Au reste, la perquisition éclaire de mieux en mieux la perspicacité des enquêteurs. Parmi des piles de linge bien ordonnées s'intercalent un chargeur rempli de balles (l'arme a sans doute disparu pendant le transfert en taxi); d'autres pièces officielles témoignant que Grandclaude a été deux fois condamné pour port d'arme, vol et rébellion; des photos de femmes dont les dédicaces attestent que le « courtier » fut leur maître et dont la police découvrira qu'elles appartiennent au personnel d'une maison hospitalière ou qu'elles se livrent à la prostitution sur la voie publique.

L'actuelle maîtresse de l'assassiné est précisément de la dernière catégorie. C'est une jeune femme du nom de Boulanger, native du Pas-de-Calais. Elle partageait, depuis deux ans, avec Grandclaude les hasards de la vie; mais non pas sans se soustraire de temps en temps, en se réfugiant chez quelque protecteur, aux coups dont l'unijambiste était prodigue... quand les clients ne l'étaient pas.

Tout dernièrement, dira M. Ulysse Bibal — témoin retrouvé par la police — la pauvre fille s'était réfugiée chez moi

pendant quatre ou cinq jours, pour se mettre à l'abri des fureurs de Grandclaude. Mais, depuis, elle est retournée à lui, et je ne sais plus rien d'elle...

En tout cas, depuis l'assassinat de son amant, la fille Boulanger n'a plus reparu au 12 de la rue d'Aix. A-t-elle été prévenue? On ne saurait en douter. A-t-elle été complice en chargeant quelqu'un de la venger? Il est difficile, pour le moment, de se faire une opinion, car la maîtresse de Grandclaude ne s'est pas encore souciée d'éclairer la police, et le milieu qui l'a vraisemblablement recueillie n'est certainement pas prêt de rompre son immuable loi du silence.

D'ailleurs, la piste de la fille Boulanger n'est pas la seule qui intéresse les enquêteurs. Ils ont su que Grandclaude avait des liens avec les Corses qui se sont naguère illustrés à Montmartre. De plus, le crime a été commis exactement comme celui de la place Pigalle, à la veille de Noël, par l'irruption soudaine du meurtrier dans un café.

Par ces points communs on rejoint les intrigues des trafiquants de stupéfiants et des organisateurs de cambriolages. Alors on peut incliner à croire que le crime repose sur un partage mal équilibré entre complices, suivi d'un « règlement de comptes ».

Mais qui a tué? Les enquêteurs le sauront-ils?

Dans le vrai « milieu » de la porte Saint-Martin, on parlerait peut-être, si les mauvais garçons ne savaient pas, depuis Noël, que les « tricards » seraient impitoyablement châtiés s'ils se risquaient à apporter quelque lumière sur le mystère de l'aube rouge...

Noel PRICOT.

QUATRE heures et demie du matin. Les Boulevards sont en plein sommeil. Pourtant, au carrefour de la porte Saint-Martin, un peu de vie anime les abords de la « Croix de Malte », petit café dont l'enseigne électrique donne à la brume matinale un reflet d'aube rouge.

Un passant boiteux entre dans l'établissement. Il salue en frôlant d'un doigt le bord de son chapeau, commande un « crème » qu'il absorbe sans parler davantage que ses quatre ou cinq voisins de comptoir : noctambules désœuvrés, taciturnes et nonchalants, comme le sont, devant tous les « zines », les hommes du milieu...

A peine le nouveau venu a-t-il vidé son verre, qu'un visage observateur se plaque à la vitre embuée. L'apparition s'efface presque aussitôt; mais la porte s'ouvre, s'entrebâille. Un poing surgit, armé d'un revolver.

Le drame a éclaté comme un coup de foudre.

La première balle tirée, l'assassin franchit le seuil du café, bouscule le gérant, approche du dernier consommateur venu

BON - NATUREL - SAIN

BYRRI

PARFAIT TONIQUE



# L'ACADÉMIE des CONCOURS

présente un TOURNOI DE DICTONS ET PROVERBES doté de 20.000 francs de prix dont 17.500 francs en espèces et 2.500 constitués par deux appareils de T. S. F. de l'excellente marque LARRIEU.

## RÈGLEMENT

**ARTICLE PREMIER.** — Un ou plusieurs mots ont été supprimés. Parfois quelques lettres manquent seulement. Les tirets n'indiquent pas le nombre de lettres absentes. A l'œuvre donc ; le concours demande un peu d'attention.

**ART. 2.** — Les concurrents peuvent envoyer autant de solutions qu'ils le désirent, sous réserve que chacune d'elle soit accompagnée du droit de participation avec indication des nom, prénom, adresse exacte du concurrent. Reproduire les solutions sur une feuille autre que celle du journal.

**ART. 3.** — Les solutions devront parvenir à l'ACADÉMIE DES CONCOURS, 196 bis, avenue de Versailles, Paris (16<sup>e</sup>) au plus tard le 31 janvier, 10 heures du matin. Ouverture de la solution le 1<sup>er</sup> février. Résultats le 6 février. Envoi des prix le 12 février.

**ART. 4.** — Droit de participation : 10 francs pour la première solution et 5 francs pour chacune des suivantes. Étranger, équivalence en francs français. Paiement par mandat-poste, mandat-carte, espèces, timbres français (groupés par 10 ou 20), chèque bancaire. Pour la Belgique, compte chèques postaux 3.505.40 à Bruxelles.

**ART. 5.** — Un prix de 17.000 francs sera attribué au concurrent qui aura présenté une solution absolument conforme à la solution-type : en cas d'ex-æquo le prix sera partagé entre les gagnants. S'il n'y a pas de lauréats, le prix ne sera pas reporté ; il sera partagé entre les concurrents dont la solution se rapprochera le plus de la solution-type.

**Célérité.** — Deux appareils de T. S. F. seront attribués aux deux concurrents qui auront envoyé les premiers une solution exacte (étranger excepté) avant le 23 janvier, 17 heures.

**Étranger.** — Un prix de 500 francs sera attribué à la première lettre postée à partir du 19 janvier à 7 heures du matin.

**ART. 6.** — Recevables 5 jours après la publication des résultats.

**ART. 7.** — Le fait de prendre part à ce concours implique l'acceptation formelle du présent règlement.

**Nota.** — La solution-type est déposée à nos bureaux le jour de la parution du journal sous enveloppe scellée, laquelle pourra être signée par tout concurrent qui en exprimera le désir, les lundi, mercredi, vendredi, de 16 à 17 heures.

Bernardin de Saint-Pierre a dit : « Les proverbes sont les échos de l'expérience. » Nous éprouverons celle des concurrents.

## PROVERBES

QUI EST — A TOUT, N'EST — A RIEN  
CHAT ÉCHAUDÉ CRAINT L'EAU —  
QUI NE DIT — CONSENT —  
A L' — ON — ONNAIT L' —  
IL N'Y A PAS DE — SANS —  
QUI VA — EMENT, VA —  
L'ŒIL DU MAÎTRE, ENGRAISSE LE — VAL

## DICTONS

ARC-EN-CIEL DU MATIN  
BONHOMME P — SSE TON CHEMIN  
ARC-EN-C — EL DU SOIR  
RENTRE AU MA — OIR

QUAND LE COUCOU ARRIVE  
DÉSHABILÉ  
PEU DE PAILLE, BEAUCOUP  
DE — LÉ  
BROUILLARD SUR LES MARAIS  
BEAU TEMPS POUR LES V — LETS

## Résultats du Tournoi n° 4

JOMARIN - ABATAGE - PUISOIR - BELGA - LICHE - COUTELAS - TOUPIE -  
REMOLE - PRIS - VOILE - ARMON - INIQUES - FOURRE - DOUX.

Quelques concurrents nous ont demandé des renseignements sur le choix des solutions ; quand deux mots répondent exactement à une définition. Nous répondons ici à tous : « Notre solution a contenu et comportera toujours les mots les moins connus et ce, afin de ne laisser aucune part au hasard. »

## MOTS FAUX

ROMARIN (Ne croît pas dans les endroits arides). — CUILLER (n'est pas un « Grand » ustensile). — REMOUS (le dictionnaire les indique comme danger pour les nageurs).

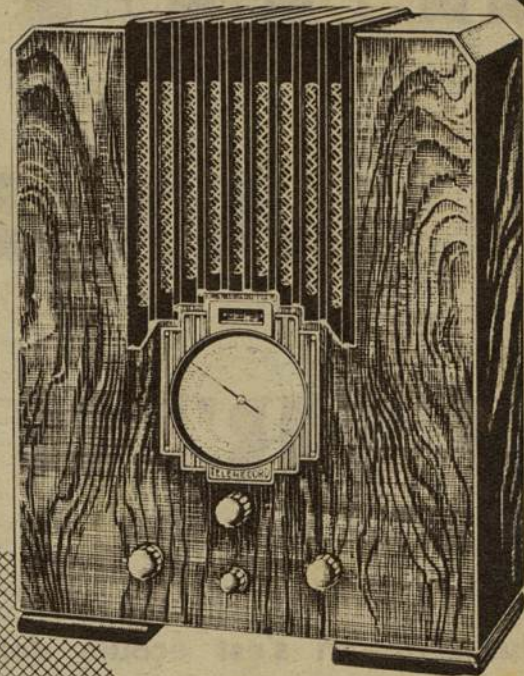
## Liste des LAURÉATS

Mme COSMAN, à Paris. — M. COULON, à Trouville, ayant envoyé les premiers une solution conforme, se voient attribuer chacun un appareil de T. S. F. — 66 concurrents ont présenté une solution conforme se partagent la totalité du prix soit : 27.500 francs ce qui fait pour chacun 416 fr. 66. Les appareils revenant aux gagnants des 4<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> prix représentant une valeur supérieure aux prix attribués à l'ensemble des ex-æquo, la Direction a décidé d'englober la contre-valeur en espèces des 4 appareils dans l'ensemble des prix.

FICK, à Malzéville. — BLOT, à Tournon. — ITARD, à Tarbes. — SIMON, à Mulhouse. — Mme BRILLANT, à Romorantin. — BRETON, à Arras. — Mlle GÉRARD, à Dôle. — M. FRAUD, à Bordeaux. — LE PAYE, à Marseille. — Mme CALIARD, à Nantes. — BREJON, à Paris. — Mlle LUDOVICCI, à Toulon. — MANUEL P. R., à Saint-Raphaël. — Mme VANCON, à Bordeaux. — VINOT, à Aurillac. — LOMBARD, à Cahors. — FORTIER, à Cannes. — Mme PAYEN, à Perpignan. — SERVANT, à Périgueux. — FAVRE à Remiremont. — GRATIEN, à Grenoble. — MAGNIN, à Aix-les-Bains. — Mme VALIN, à Bovry. — JEANNOT, à Chalons-sur-Saône. — LE COUDEC, à Luxembourg. — M. et Mme MANSUY, à Moncey. — Mlle LEGRAND, à Valenciennes. — LEMOINE, à Lyon. — CHAMBON, à Nanterre. — Mlle LORIOT, à Biarritz. — ASTRUC, à Pau. — GRANDJACQUOT, à Saint-Dié. — M. et Mme VERNIER, à Neufchâteau. — Mme LEMAN, à Metz. — LERONDI, à Marseille. — SCHOENEBLEN, à Metz. — SARRAZIN, à Lille. — LE GOFFIC, à Brest. — SIMONNEAU, à Saint-Jean-d'Angély. — L'ESPRIT, à Montauban. — LENRY, à Bône. — Mlle MILLET, à Vierzion. — CLÉMENT, à Saint-Nazaire. — RONDOT P. R., à Lyon. — Mlle CARLY, à Bar-sur-Aube. — Mme DATIN, à Morlaix. — Mlle GENET, à Bourg. — Mme GUINOT, à Briançon. — COBERT, à Avignon. — CHARBON, à Belfort. — M. et Mme BARTHE, à Rodez. — Mme BOYER à Brives. — Mme PRESLAT, à Saint-Étienne. — Mme DAIN, à Alger. — Mlle VERNEUIL, à Nancy. — M. et Mme SANSON, à Saint-Quentin.

# Le plus grand record en T.S.F

Le TELERECORD 1935, dont la fabrication fait l'objet d'une mise au point minutieuse, est un poste dont on peut dire, que sa conception et sa réalisation représentent un réel progrès et une avance sérieuse sur la technique actuelle appliquée en T. S. F.



# LE TELERECORD

1935

SUPER-OCTODE ANTIFADING

TOUTES ONDES

A RÉGLAGE SILENCIEUX

Son montage Super-Octode, dont l'équipement est assuré avec les

6 Nouvelles Lampes  
Philips Miniwatt

permet la réception d'environ 100 stations sur les gammes d'ondes suivantes : Ondes courtes : 15 à 59 m Moyennes ondes : 175 à 550 m Grandes ondes : 800 à 2000 m Parmi ces réceptions sont comprises des stations telles que : Rome - Moscou - New-York - Colonial - Pontoise - Le Vatican Buenos-Ayres - Schenectady, etc. En ce qui concerne la musicalité, nous nous sommes efforcés d'obtenir dans ce domaine les meilleurs résultats possibles et pouvons dire que le TELERECORD 1935, est un véritable instrument de musique qui reproduit les sons, du plus grave au plus aigu, avec une fidélité, une netteté incomparables.

**GARANTIES :** Chaque TELERECORD 1935 est garanti 1 an. De plus il est également délivré un certificat de garantie PHILIPS MINI WATT pour les lampes.

Énumération des  
6 Nouvelles  
LAMPES  
PHILIPS  
MINIWATT

- 1<sup>o</sup>) A.K.I. Octode, changeuse de fréquence.
  - 2<sup>o</sup>) A.F.2. Nouvelle h<sup>o</sup> fréquence penthode.
  - 3<sup>o</sup>) A. B. I. Duo-diode anti-fading différé.
  - 4<sup>o</sup>) E. 446 Haute fréquence penthode - sélectode.
  - 5<sup>o</sup>) E. 443 H Penthode finale 9 watts dissipés.
  - 6<sup>o</sup>) I. 561 Redresseuse.
- Fonctionnant sur courant alternatif 110, 130, 220 volts.
  - Réglage silencieux et rigoureux et unique, avec accord synphonique au dessus du cadran.
  - Fusibles de sécurité et blindages intégraux assurés avec la lampe A.B.I. l'anti-fading absolu. Pré-sélecteur permettant l'élimination des interférences.
  - Grand cadran lumineux et original étalonné en noms des stations et longueurs d'ondes.
  - Changeur de tonalité progressif sur dynamique grand diamètre. Prises pick-up télévision et deuxième H. P.
  - Ebénisterie luxueuse en ronce de noyer deux tons.

## UN RECORD DE SUPÉRIORITÉ UN RECORD DE PRIX

**PRIX  
416 F  
AU COMPTANT**

Démonstrations et installations gratuites à domicile Paris et Banlieue. Envoi franco port et province. Auditions tous les jours, même le dimanche de 9 heures à 20 heures, le Mardi et le Jeudi jusqu'à 22 h. Notice sur demande. Nous vendons aussi au comptant et à crédit tous les appareils de

**À CRÉDIT**

LA COMMANDE  
À LA LIVRAISON

& 12 MENSUALITÉS de 110 F

Grandes Marques **Ariane, Marconi, Montona, Philips, Point-Bleu, Ténor**

**E<sup>re</sup> RECORD** 55 RUE D'AMSTERDAM  
TRINITE 98-35. PIGALLE 73-30  
SUCCURSALE : 8 RUE GASPARIN A LYON

Pour la Publicité dans ce journal, s'adresser : 35, rue Madame, Paris.

### M<sup>me</sup> PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr. SECRET ÉGYPTIEN INFAILLIBLE 14, rue de Turin, 14. Paris. « M<sup>o</sup> Liège ou Europe ».

200 fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré tout l'an. Manuf. Vulcan, 2, Lyon.

20 F. le 100 adre. à copier à la main et gros gains à Corr. sans frais. Modèle trav. gratis. Ets Spirex Biarritz.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?  
**CONSULTEZ** Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, 1 à 7 h. sauf samedi et dim.

**Sage-Fem.** 1<sup>re</sup> cl. Pension. Consult. tte hre 14, rue d'Amsterdam, Paris (9<sup>e</sup>).

**Sage-Fem.** 92, rue St Lazare (9<sup>e</sup>) Discr. Dipl. F. M. Pens. Cons. tte Hre



## NE GASPILÉZ PAS VOTRE ARGENT

en achetant une montre ordinaire qui ne durera que quelques jours

POUR 25 FR. Nous vous offrons une montre de précision

GARANTIE 5 ANS SUR BULLETIN SPÉCIAL

Directement de nos Usines chez vous

Précise — Élégante — Solide

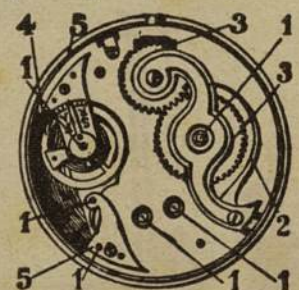
Boîte chromée remontoir à mise à l'heure de sûreté

Montre bracelet forme mode,

homme ou dame 25fr. - forme allongée 32fr.

Usines EV LYNDA, Morteau près Besançon

Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette — (Métro : Gares Nord, Est et St-Lazare)



- 1 — Huitiers spéciaux
- 2 — Masse cliquet curviligne
- 3 — Rochets extérieurs
- 4 — Balancier à réglage compensateur
- 5 — Ponts spéciaux rapportés



# HAUPTMANN DETECTIVE

## AND PARTNERS

Plus d'un an s'est écoulé depuis que des " kidnappers ", une nuit, appliquant une échelle contre la façade d'une ferme de Hopewell où habitaient les Lindbergh, enlevèrent l'enfant du célèbre aviateur. Aujourd'hui, Hauptmann porte seul, au cours de débats qui se déroulent, trop souvent, comme des sketches de cirque, la responsabilité de ce rapt abominable.

Lire, pages 12 et 13, le curieux compte rendu de notre correspondant particulier d'Amérique,

**ROY PINKER**

